



200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°1874 MARDI 26 NOVEMBRE 2013

Challenge entrepreneurial

Le président de la République exhorte le RICE à pérenniser l'initiative



Après une première édition du Challenge entrepreneurial jugée satisfaisante par les organisateurs, le président de la République, Denis Sassou N'Gusso a exhorté, au cours d'une audience, le Réseau international des Congolais de l'étranger (RICE) à poursuivre cette initiative dont l'objectif est de révéler les talents congolais capables de contribuer au développement économique du pays. Les membres de ce réseau, qui entendent faire connaître les entrepreneurs congolais, sont allés rendre compte des conclusions du colloque au chef de l'État après la clôture intervenue le 23 novembre. « *Le pari a été tenu. Nous avons dit au président de la République que l'objectif de cet événement est de révéler les talents congolais. On a des entrepreneurs congolais, il faut les mettre dans la lumière. Le chef de l'État nous a encouragés de le faire* », a indiqué la présidente du RICE, Edwige Laure Mombouli.

Page 3

NUCLÉAIRE IRANIEN

Un aboutissement salué par la communauté internationale

Page 11

MUSIQUE

Le Congo réélu pour un second mandat au Conseil international de la musique

Page 14

ÉDITORIAL

Centrafrique

Page 2

Pointe-Noire

Les grumiers interpellés sur le transport des voyageurs

La direction du transport terrestre de Pointe-Noire et du Kouilou envisage des sanctions sévères à l'encontre des chauffeurs des véhicules grumiers à l'origine de nombreux accidents mortels dans ces deux départements.

Les mesures annoncées frapperont ceux d'entre eux qui transportent clandestinement des personnes et des marchandises, en violation des textes réglementant la circulation des grumiers. « *Il s'agit de la protection des vies humaines sur la voie publique. Les textes sont clairs et il n'est pas ques-*



Un grumier transportant passagers et marchandises

tion que ce désordre continue dans ces départements : tout contrevenant est exposé aux sanctions prévues par la loi », a

précisé le directeur interdépartemental du transport terrestre, Jean Ingamba.

Page 3

ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES

Des entreprises françaises souhaitent investir dans l'une des quatre zones

Un collectif de onze entreprises françaises évoluant dans les secteurs des mines, du transport, du bois, de l'énergie et de la santé envisage d'investir dans une zone d'activité parmi les quatre Zones économiques spéciales en création au Congo. La mise en œuvre de ce projet a fait l'objet d'un échange entre le ministre à la présidence chargé des Zones économiques spéciales, Alain Akouala Atipault et les intéressés. « *La position géographique de votre pays est un atout idéal pour mener ce projet qui nous intéresse tant. Nous verrons entre Brazzaville et Pointe-Noire la partie qui nous captivera* », a indiqué le président du Club des entreprises, Bordeaux-Afrique, Alain Taris.

Page 5

ÉDITORIAL

Centrafrique

Mieux vaut tard que jamais : après avoir ignoré les informations que lui transmettaient chaque jour les observateurs et les avertissements que lui prodiguaient continuellement de très hauts responsables africains, la communauté internationale vient enfin de découvrir qu'un drame humain se joue en Centrafrique. Mais ce qu'elle n'a toujours pas compris, c'est qu'il ne suffira pas de déployer sur le terrain des soldats, des blindés, des hélicoptères et des avions de chasse pour mettre fin au chaos qui se prépare dans cette partie du Bassin du Congo.

Ici comme ailleurs seuls le développement durable, la croissance économique, l'amélioration des conditions de vie, la hausse du revenu individuel et collectif ramèneront en effet la paix sur toute l'étendue de ce vaste territoire que l'effondrement du pouvoir central a plongé dans le chaos. Affecter de croire que les armes régleront les problèmes présents n'est pas autre chose que fermer les yeux et se boucher les oreilles pour ne pas regarder la vérité en face. Même si, à court terme le recours à la force parviendra peut-être – et encore n'est-ce pas certain – à restaurer un semblant de sécurité dans les zones proches de la capitale, la paix ne s'instaurera réellement en Centrafrique que quand chaque homme, chaque femme, chaque enfant pourra se nourrir, s'habiller, se former.

Ce que ne comprennent pas, ou ne veulent pas comprendre, les puissances qui se disputent la première place sur la scène internationale c'est que la violence, ici comme ailleurs, est le fruit de la misère, de l'ignorance, du sous-développement. Autant de facteurs qui favorisent l'action des factions locales les plus extrêmes, mais aussi des forces obscures qui s'approprient les richesses naturelles de cette partie du monde en dressant les classes sociales, les ethnies, les religions les unes contre les autres. Une vérité que tout le monde connaît à New York, à Paris, à Washington, à Pékin, à Bruxelles, à Moscou, à Rome et autres lieux où l'on discourt à perte de vue sur les droits de l'homme mais où l'on s'abstient soigneusement d'agir.

Disons et redisons donc sans cesse que seul le développement mettra fin aux atrocités qui endeuillent cette partie de l'Afrique, que seule l'intégration régionale parviendra à panser les plaies ouvertes par la colonisation, que seul un engagement ferme et concret de la communauté internationale permettra de dégager les moyens techniques et financiers nécessaires. Tôt ou tard, n'en doutons pas, ce propos de bon sens sera entendu par ceux auxquels il s'adresse. Force est donc de le répéter.

Les Dépêches de Brazzaville

FINANCES PUBLIQUES

Le gouvernement opte pour la rigueur et la stabilité en 2014

Présentant à l'approbation du Sénat, le 21 novembre, le budget de l'État exercice 2014, évalué à plus de 4 132 milliards FCFA, le ministre de l'Économie et des Finances, Gilbert Ondongo, a déclaré que le Congo avait fait le choix d'une politique budgétaire stable.

Cette politique, a rappelé le ministre d'État aux sénateurs, s'inscrit dans un cadre garantissant la solidité budgétaire et la résilience aux chocs extérieurs. « C'est ce choix qui justifie la règle d'ancre budgétaire que nous avons adoptée », a-t-il souligné.

À la question de savoir pour quelles raisons une partie seulement des recettes pétrolières étaient dépensées alors qu'elles sont relativement importantes, Gilbert Ondongo a avancé plusieurs arguments.

Tout d'abord, il convient d'assurer la viabilité des finances publiques à moyen et long terme et de maintenir, en cas de baisse de la production ou de chute du prix du baril, les politiques de développement en cours. Autrement dit,

l'État souhaite préserver sur plusieurs années ses capacités à financer ses dépenses de fonctionnement et d'investissement, quelle que soit la conjoncture tant au niveau de la production que de la vente du pétrole, qui constitue la principale source des revenus de l'État.

Il s'agit aussi d'éviter l'insolvabilité ou le surendettement et donc la perte de souveraineté en situation de retournement défavorable de la conjoncture pétrolière. Enfin, c'est pour préserver la stabilité macroéconomique sans laquelle ne sauraient être envisagés l'émergence et le développement. De nouvelles dispositions fiscales Dans son exposé, Gilbert Ondongo a souligné que la rigueur et la transparence donnaient des résultats probants. Grâce à elles, en 2010, le pays a, pour la première fois en vingt-cinq ans d'ajustements structurels et de réformes, conclu avec succès l'exécution d'un programme avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. De même, la transparence instaurée dans la gestion

des flux financiers générés par l'activité pétrolière a permis au Congo d'accéder, en février dernier, au statut de pays conforme à l'Initiative de transparence dans les industries extractives (ITIE). Il a ajouté qu'outre les recettes et les dépenses budgétaires, le projet de loi des finances exercice 2014 apportait, cette année également, des modifications au Code général des impôts en remodelant l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Ainsi est proposée dans ce projet de loi la suppression de la contribution des licences et de la taxe sur la valeur locative des locaux professionnels. Gilbert Ondongo a également suggéré que de nouvelles dispositions fiscales devraient être mises en place, telle que la taxe d'occupation des locaux, en remplacement de la taxe d'habitation, qui serait perçue au profit des collectivités locales, un régime fiscal particulier pour les zones économiques spéciales et les zones industrielles ainsi que pour les zones franches de santé.

Jean-Jacques Koubemba

DÉPARTEMENT DU NIARI

Le sénateur Clobert Ibinda pose des actions sociales

À Nyanga et Kibangou, l'élu de la chambre haute du Parlement a doté les localités en salles de classe, tables bancs, produits pharmaceutiques et bien d'autres choses.

Au nombre des établissements ciblés par le sénateur Clobert Ibinda, l'école primaire de Ndené Congo dans le district de Nyanga. En attendant la concrétisation de l'engagement qu'il a pris pour construire, dans un bref délai, un nouveau bâtiment scolaire et l'équiper à Malembé (district de Kibangou), le sénateur a fait un don de tables bancs à l'école primaire de la localité.

Sur le plan sanitaire, le sénateur a profité de sa descente parlementaire pour offrir des produits pharmaceutiques au Centre de santé intégré du district de Nyanga pour



Clobert Ibinda

taire pour offrir des produits pharmaceutiques au Centre de santé intégré du district de Nyanga pour

un coût global de 2,95 millions FCFA. Un geste qu'il a fait accompagner par la remise de trois chariots. Autre geste remarquable : la remise des diplômes de fin de formation aux cinquante-deux jeunes du Centre d'apprentissage des métiers (CAM) de Ndené Congo. Créé par Clobert Ibinda, le CAM forme les jeunes filles et garçons dans les sections élevage, agriculture, conduite auto et soudure. Dans ce même cadre, il a ouvert la section couture mixte à Nyanga-centre qu'il a doté de dix machines à coudre, de rouleaux de tissus, de tables, de chaises, de ciseaux et plusieurs accessoires relatifs à la couture.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romonique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpara

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Adhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Mauoukani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

CONCOURS DU CHALLENGE ENTREPRENEURIAL

Plus de 32 millions à chaque lauréat

Les quatre finalistes du concours du challenge entrepreneurial ont reçu chacun 32.500.000 FCFA, à l'issue d'un colloque organisé du 21 au 23 novembre à Brazzaville par le Réseau international des Congolais de l'étranger (Rice).

Cette somme permettra aux récipiendaires de développer leurs différents projets. Ceux-ci ont démontré leurs capacités à répondre non seulement aux besoins de l'économie locale mais aussi à la politique de la diversification économique, dans laquelle le gouvernement s'est engagé.

Ces projets s'articulent autour des secteurs des Petites et moyennes entreprises ; des start-up innovantes et de l'économie informelle. Un autre projet concerne la fabrication de jus et compotes de fruits, et de confitures faites à base de produits locaux. « Ces quatre candidats ont été sélectionnés parce qu'ils ont présenté des dossiers intéressants avec une note technique selon les normes. D'autres candidats avaient des produits intéressants, mais leur note technique n'ayant pas atteint les 80%, ils n'ont pas été retenus. Le prix du cinquième candidat sera reversé pour le prochain concours », a expliqué l'un des membres du jury, Mahamadou Issafou. Lauréat du prix Rice, Parfait Kisita, qui fabrique des jus de fruits, a indiqué : « Après vingt ans d'exercice, c'est aujourd'hui que je reçois un prix. J'en suis ravi et j'encourage la jeunesse à ne jamais désespérer. »

S'agissant des dix candidats malheureux, le représentant de la Banque mondiale, Sékou Camara, a assuré que le fonds d'appui à

coût partagé sera disponible pour leur permettre de perfectionner leurs compétences techniques à travers des formations. La prochaine édition du concours visant à encourager l'entrepreneuriat local, est prévue l'année prochaine.

« La formation, un déclic »

Pour rappel, le challenge entrepreneurial du Bassin du Congo

par manque de moyens financiers et de compétences techniques. S'agissant des compétences, les différentes interventions lors du colloque organisé en parallèle au concours, sont longuement revenues sur ce phénomène. La directrice d'Equatorial Congo Airline (Ecair), Béyina Moussa, a insisté sur l'importance de la formation, « un déclic à tout ». Selon elle, le

pays. « Nous donnons l'opportunité à de jeunes Congolais d'assimiler des métiers liés à l'aéronautique dont la plupart n'existaient pas ou très peu dans notre pays. C'est dans cet élan que nous avons créé un centre de formation de jeunes pilotes congolais », a déclaré Béyina Moussa, et d'ajouter : « Nos hôtes et stewards, ainsi que tous

Moussa a recommandé la création d'un centre de formation au métier de l'aviation et du tourisme dans la perspective d'un développement harmonieux du transport aérien. « Faire de Brazzaville un hub, c'est faire de notre pays le carrefour des affaires de la sous-région. Autour de cette activité devra émerger une forte dynamique de l'économie touristique : des hôtels,

Le président de la République exhorte le RICE à pérenniser l'initiative

Après une première édition du Challenge entrepreneurial jugée satisfaisante, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso a exhorté, au cours d'une audience, le Réseau international des Congolais de l'étranger (RICE) à poursuivre cette initiative dont l'objectif est de révéler les talents congolais capables de contribuer au développement économique du pays.

Ce réseau qui entend mettre en lumière les entrepreneurs congolais est allé rendre compte des conclusions de cette première édition du Challenge entrepreneurial organisée du 21 au 23 novembre.

« Le pari a été tenu. Nous avons dit au président de la République que l'objectif de cet événement c'est de révéler les talents congolais. On a des entrepreneurs congolais, il faut les mettre dans la lumière. Le chef de l'État nous a encouragés de le



Le président de la République entouré des membres du RICE

faire », a indiqué la présidente du RICE, Edwige Laure Mombouli. Ce challenge a été ouvert aux porteurs de projets de développement d'entreprise de la République du Congo et de quelques autres pays du Bassin du Congo.

« Nous sommes satisfaites parce que le chef de l'État a été à l'écoute comme la fois passée. L'idée est

que ce colloque et cette compétition soient organisés chaque année. Je pense qu'il sera réitéré l'année prochaine. Nous avons bénéficié du soutien du président qui nous a exhortés de le faire », a signifié Mme Mombouli.

Le RICE a pour objectifs d'encourager l'entrepreneuriat local, de mobiliser des capitaux régionaux et

investissements, d'identifier les filières créatrices d'affaires et d'emplois, d'inviter les talents de la sous-région et de la diaspora à investir dans les filières porteuses de croissance et d'emplois, d'initier et faire accompagner des projets de création d'entreprises.

Guy-Gervais Kitina

part du constat que malgré les opportunités offertes par la diversification de l'économie, les entrepreneurs de cet espace sont insuffisamment représentés sur ces nouveaux marchés, souvent

Congo souffre énormément d'inadaptabilité des compétences de ses acteurs économiques.

En effet, la société Ecair recrute, forme et installe de nouveaux pôles de compétences dans le

les autres corps de métier, suivent une formation continue, dans notre base à Brazzaville ou dans les meilleurs centres de formation, à l'international. »

À l'occasion du colloque, Béyina

des sociétés de services tels que des services d'accueil, de protocole, de chauffeur, etc. », a conclu la directrice d'Ecair.

Nancy France Loutoumba et Lopelle Mboussa Gassia

VIE DES PARTIS

Le MCDDI met en place ses organes dirigeants

Le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (M.C.D.D.I) a procédé le 24 novembre à Brazzaville, à la mise en place des organes dirigeants du parti de la ville de Brazzaville.

Au cours d'une cérémonie tenue en présence du secrétaire général du parti, Guy Brice Parfait Kolélas, le parti a intronisé les bureaux exécutifs ainsi que les commissions de discipline et de contrôle (C.D.C) des comités d'arrondissements de la ville de Brazzaville du M.C.D.D.I, de l'O.F.D.I, de l'O.N.S.D.I, et de la J.M.C.D.D.I.

Mais avant cela, il a été procédé à la présentation des organes dirigeants des arrondissements de Brazzaville. La mise en place de ses organes a déclaré le chargé à l'organisation de ce parti Philibert Malonga, est l'aboutissement d'une campagne de restructuration, de redynamisation menée en partant de la base, c'est-à-dire des quartiers conformément aux directives du chef du parti.



Aujourd'hui, au niveau de la base du M.C.D.D.I, quatre-vingt-cinq quartiers de Brazzaville sont pourvus en organes dirigeants. Dans chaque quartier, on peut désormais noter les organes exécutifs suivants : pour le compte du M.C.D.D.I, un bureau exécutif de huit membres et une commission de discipline et de contrôle de trois membres soit onze personnes par quartier.

Pour le compte de la J.M.C.D.D.I,

jeunesse du parti, il a été mis en place un bureau exécutif de six membres et une C.D.C de trois membres soit neuf personnes par quartier. Pour le compte de l'Organisation des Femmes pour le Développement Intégral (O.F.D.I), un bureau exécutif de six membres et une C.D.C de trois membres soit neuf personnes par quartier.

Pour le compte de l'O.N.S.D.I, organe regroupant les notables et

sages de ce parti, un bureau exécutif de sept membres et une C.D.C de trois membres soit dix personnes par quartier.

Il faut également signaler que dans chaque quartier, comprend un comité de vingt trois membres élus, des comités de zones de dix sept membres chacun et un bureau exécutif et une C.D.C comprenant neuf dirigeants par zone administrative au niveau départemental et des arrondissements. Chaque bureau exécutif du M.C.D.D.I compte quinze personnes et la C.D.C cinq personnes soit au total vingt par arrondissement, sans oublier la nomination de Jean-Marie Ibatta à la tête du bureau exécutif départemental de Brazzaville.

Au total, plus de sept mille responsables intermédiaires et de base figurent dans le fichier central de ce parti auxquels s'ajoutent les militants. Ce travail se poursuivra dans les départements.

S'adressant à tous les élus, le se-

crétaire général de ce parti Guy Brice Parfait Kolélas a reprécisé aux responsables et militants à quelque niveau que ce soit que le parti aujourd'hui est structuré dans tous les départements du Congo afin de faire face à tous les défis de demain.

Au premier responsable du parti de Brazzaville, le secrétaire général du M.C.D.D.I, lui a fait savoir que « vous avez aujourd'hui la lourde charge de présider aux destinées du parti au niveau communal, le bureau national sera à vos côtés. Les difficultés vous les rencontrerez mais nous les relèverons ensemble ».

Tout en rappelant aux militants les valeurs du développement intégral qui a-t-il dit ne se décrète pas mais se construit.

Rappelons que plusieurs partis et associations amis ont assisté à cette cérémonie parmi lesquels le M.C.R de Frez Guelor Ngantsou.

Jean Jacques Koumbemba



Aéroports du Congo

AVIS D'APPEL D'OFFRE

MARCHÉ DE PRESTATION DE NETTOYAGE DES AEROGARES DE BRAZZAVILLE – POINTE NOIRE – OLLOMBO

1.OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation concerne la réalisation des prestations de nettoyage des locaux et des vitres des aéroports Maya-Maya de Brazzaville, Agostinho NETO de Pointe-Noire et Denis Sassou N'Guesso d'Ollombo.

2.FORME DE LA CONSULTATION

La présente consultation est ouverte à toute entreprise rassemblant les compétences et moyens nécessaires à la réalisation du marché. AERCO Aéroports du Congo, n'étant pas soumis à la réglementation applicable aux prestations engagées par l'Etat ou les personnes publiques, la présente consultation n'est pas régie par le Code de Marchés Publics.

3.DECOMPOSITION DU MARCHÉ

Le marché est décomposé en cinq lots :

Lot N°1 : BZV-MEZZ comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres de la zone mezzanine de l'aéroport BZV.

Lot N°2 : BZV-RDC comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres du rez-de-chaussée et du sous-sol de l'aéroport de BZV.

Lot N°3 : BZV-ETG comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres de l'étage de l'aéroport de BZV.

Lot N°4 : PNR comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres de l'aéroport de PNR.

Lot N°5 : OLL comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres de l'aéroport d'Ollombo.

4.CONTENU ET CONDITIONS D'OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation est constitué des éléments suivants:

- Le règlement de la consultation
- Le cahier des clauses techniques particulières
- Le cahier des clauses administratives particulières
- Les bordereaux des Prix Unitaires

Le dossier de consultation est remis contre une somme de 1.000.000 F CFA TTC (un million de francs CFA) en un exemplaire papier et un exemplaire électronique, à chaque candidat qui en fera la demande, à compter de la date de publication de l'avis d'appel d'offre.

Le dossier de consultation est à retirer auprès de la Direction Technique d'AERCO située au niveau mezzanine de l'aéroport de Brazzaville.

5.DATE DE REMISE DES OFFRES

La date limite de remise des offres est fixée au :

Mardi 31 décembre 2013, 17h00

Les offres remises après ce délai ne seront pas acceptées.

Les offres devront être adressées à Monsieur le Directeur Général d'AERCO et remises au secrétariat de la Direction Générale situé au niveau mezzanine de l'aéroport de Brazzaville.

6.VALIDITE DES OFFRES

Les offres demeureront valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de remise

1 MILLION DE PASSAGERS À BRAZZAVILLE

Les aéroports du Congo (AERCO) en partenariat avec les compagnies aériennes célèbrent, ce Mercredi 27 Novembre 2013, à l'aéroport Maya-Maya,

le jour du Millionième passager

de l'année, une première dans l'histoire de la plateforme aéroportuaire de Brazzaville.

Cette performance est le résultat, d'une part des efforts d'investissements réalisés par l'Etat Congolais dans l'amélioration des infrastructures aéroportuaires, et d'autre part, par la gestion rigoureuse, professionnelle et moderne de ce patrimoine par AERCO le Gestionnaire des aéroports de Brazzaville, Pointe-Noire et Ollombo.

En partenariat avec les compagnies aériennes basées à Brazzaville, AERCO a choisi de célébrer le jour du millionième passager. Cet effort collectif de fédérer l'ensemble des acteurs de la plateforme est au cœur de la stratégie d'AERCO afin d'améliorer au quotidien l'expérience du client, pour lui garantir un environnement aéroportuaire propre et sécurisé, lui offrir des services adaptés et de qualité afin de contribuer au développement du transport aérien au Congo.



Franchir le cap du millionième passager démontre la bonne croissance du trafic aérien au Congo et fait de l'aéroport Maya-Maya une référence en Afrique Centrale. Pour célébrer cet événement, les compagnies aériennes sélectionneront un passager à qui elles offriront un accueil particulier et bien d'autres surprises.



Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

□ « Organisez des patrouilles de police militaire, jugulez l'errance des militaires en tenue »

Le général de division Guy Blanchard Okoï, chef d'état-major des Forces armées congolaises, à l'occasion de la réunion des commandants de zone militaire de défense du 23 au 24 mai à Brazzaville

□ « Mes parents vous ont ressemblé, leur amour s'est envolé, nous avons été confiés à vous nos nouveaux parents pour une nouvelle vie. Même si celle-ci est parfois amère comme un médicament, nous vous porterons à jamais dans notre cœur »

Doria Mbou, une orpheline de la Case (Mfilou), le 24 novembre en recevant le don de la Fédération des femmes pour la paix mondiale (FFPM)

□ « La CSTC a gagné en transparence et en efficacité ce, en dépit de nombreuses difficultés financières. Les défis à relever restent nombreux, tels sont les cas du Smig et des allocations familiales. »

Elault Bello Bellard, président de la CSTC (syndicat), le 23 novembre à Brazzaville lors de la session administrative.

□ « La foi, la vraie ne consiste pas à dire Dieu existe, si elle n'était que cela, alors les ennemis de Dieu et de la croix du Christ, Satan en tête, seraient des croyants »

Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, le 24 novembre (Cathédrale sacrée-Cœur), à la clôture de l'année de la foi.

□ « Il faut avoir la foi, on a perdu une bataille pas la guerre. Et on va jouer pour que la Coupe reste au Congo. »

Moïse Katumbi Chapwe, président sportif de TP Mazembe, s'exprimant le 23 novembre après la défaite de son équipe face aux Tunisiens

AGRICULTURE ET ÉLEVAGE

Le Fida satisfait des réalisations du Proder dans le Pool

En visite de travail du 22 au 25 novembre au Congo, le directeur régional de l'Afrique de l'Ouest et du Centre du Fonds international de développement agricole (Fida), Ides de Willebois, a déclaré être impressionné par le travail que réalise le projet de développement rural (Proder) dans le département du Pool.

Ides de Willebois s'est exprimé le 23 novembre, à la suite de la visite de plusieurs groupements et de leurs activités agricoles, pastorales et halieutiques de Kinkala et Louingui. Leurs entretiens ont abouti à la nécessité d'une formation pour suppléer à ce qu'ils font déjà, en vue de réorienter l'approche. « Je suis impressionné. Les groupements sont très actifs. Le plus important est de trouver des activités plus concentrées sur l'assistance technique et la formation. Les paysans en ont vraiment besoin pour comprendre comment gérer leurs activités », a indiqué Ides de Willebois.

Ainsi, la première étape de sa visite a été le centre de démonstration des techniques agricoles, logé à Kombé, dans la banlieue de Brazzaville. À cet endroit, les techniciens chinois et congolais lui ont expliqué les différentes méthodes pour assainir le manioc, l'aliment de base des Congolais, à travers les vitro-plan. Il lui a été expliqué la nécessité de réduire le taux de contamination à l'aide des plants assainis. À ce sujet, les populations qui ont accepté les variétés importées (clone ITA) ont du mal à se débarrasser de leur plant local ; pour la seule raison qu'elles ont la possibilité d'effectuer une récolte échelonnée. En revanche, avec les variétés importées, le travail est harassant car il faut les récolter tous au même moment, à maturité (12 mois). Ides de Willebois s'est ensuite rendu à la station piscicole de Mbondo, à Kinkala, chef-lieu du



La station piscicole de Mbondo, à Kinkala, chef-lieu du Pool. crédit photo Adiac

Pool. Là-bas, le Proder appuie un groupement de femmes dans la pisciculture et l'élevage des pondeuses. Ce projet est cofinancé avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud). Dans son périple, accompagné d'une délégation du Proder 3 (intervenant dans les départements de la Likouala, Sangha et Pool), il s'est arrêté à la ceinture maraîchère de la coopérative des femmes maraîchères de Kinkala. À cet endroit les femmes ont relevé la difficulté qu'elles éprouvent durant la saison sèche, car elles manquent d'eau. Elles ont besoin d'une aide financière pour rendre disponible un câble électrique en faveur de leur activité champêtre.

Dans le but de faire connaissance avec le terrain, le directeur régional de l'Afrique de l'Ouest et du Centre du Fida s'est rendu aussi à Louingui, une localité du Pool. Ici, il a rencontré le groupe Zola de Kiazi ayant un champ de manioc, notamment une paysanne, Lidy, qui possède à elle seule diverses activités.

Vu son dynamisme, cette dernière avait reçu un financement personnel de la part du Proder dont trois mâles (coq) et 15 femelles (poulettes), qu'elle a multipliés et

aujourd'hui, elle compte ses pondeuses par centaines. À l'instar des autres groupements, elle dépense beaucoup trop en aliment de bétail. Avec les 12Kg de semences de maïs reçus du Proder, elle envisage d'en fabriquer elle-même. Elle détient de grands champs de manioc, de grenadine et fait aussi de la pisciculture.

À l'issue des rencontres avec les autorités congolaises et des échanges avec les bénéficiaires et gestionnaires du projet, Ides de Willebois a conclu qu'il y avait des choses à améliorer, sans les citer toutefois. Pour rappel, le Fida est un organisme des Nations unies ayant pour mission de combattre la pauvreté et la faim dans les pays de développement. Les projets et les programmes de développement rural que soutient le Fida visent à élargir l'accès des ruraux pauvres aux services financiers, aux marchés, à la technologie, à la terre et à d'autres ressources naturelles. En République du Congo, son assistance dure depuis 1983. Le Fida a connu plusieurs formes et continue actuellement sous la forme du Projet d'appui au développement des filières agricoles qui coordonne les Proder.

Nancy France Loutoumba

ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES

Onze entreprises françaises comptent s'installer au Congo

Des hommes d'affaires français, évoluant notamment dans les secteurs du transport, du bois, des mines, de l'énergie et de la santé, envisagent de créer une zone d'activités parmi les quatre zones économiques spéciales dont dispose le Congo.

Après des rencontres de travail avec les responsables de la Chambre de commerce de Pointe-Noire, ces entrepreneurs ont expliqué leurs projets au ministre à la présidence chargé des Zones économiques spéciales, Alain Akouala Atypault, le 25 novembre à Brazzaville.

« Les études de faisabilité sont terminées. Il faut maintenant passer à la phase de la réalisation. Le projet que nous proposons est une grande opportunité pour le Congo de rejoindre la voie des pays émergents. On informera d'autres responsables afin que le maximum d'entreprises soit concerné », a déclaré le président du Club de l'entreprise Bordeaux-Afrique, Alain Taris. Et d'ajouter : « La position géographique de votre pays est un atout idéal pour mener ce projet qui nous intéresse tant. Vous avez quatre zones d'activités. Nous verrons entre Brazzaville et Pointe-Noire la partie qui nous captivera. »

Rappelons que la ville de Bordeaux est un ancien partenaire économique du Congo Brazzaville.

Lopelle Mboussa Gassia



La séance de travail des deux délégations

TALANGAI

Des mesures pour sécuriser les installations de la SNE

L'administrateur-maire du sixième arrondissement de Brazzaville, Privat Frédéric Ndéké, et la direction départementale de la Société nationale d'électricité (SNE) Brazzaville, représentée par son chef de service technique, Arsène Bouity, ainsi que les chefs de quartiers ont décidé le 21 novembre de travailler main dans la main pour éradiquer les actes inciviques.

Selon la direction départementale de Brazzaville, la SNE a enregistré deux cas de vols de câbles en l'espace de deux semaines, notamment au poste de Gaston Lenda, dans le quartier 67, et au poste de Niambi, situé au terminus de Mikalou, dans le quartier 66. Dans les deux cas, a expliqué Arsène Bouity, le mode opératoire est pratiquement le même : le vol a été opéré sur les câbles en cuivre. Au moment où ils opèrent, ils mettent en court-circuit les équipements. « Dans le cas de Gaston Lenda, nous avons eu des problèmes sur le transformateur, pour le cas du terminus de Mikalou, heureuse-



Le présidium de la rencontre

ment, les protections ont fonctionné, sinon on pouvait aussi perdre le transformateur avec toutes les conséquences que cela entraîne », a commenté le chef de service technique.

D'après la SNE, ces actes sont opérés par les personnes qui s'y connaissent un peu en électricité, tels que des électriciens de la SNE, des anciens tâchons dont le contrat a pris fin ou des personnes formées en électricité.

Au cours de cet échange, un certain nombre de mesures sont préconisées. Il s'agit, entre autres, de la présentation d'un ordre de mission par chaque agent en mission. Arsène Bouity a également attiré l'attention de certaines personnes qui s'approprient des installations de la SNE, en se permettant d'agir à l'intérieur du transformateur quand il y a délestage. Il est aussi envisagé la mise en place d'une équipe

mixte pour démanteler les branchements pirates et la responsabilisation des chefs de quartiers dans certaines zones.

La collaboration entre la population et la police nécessaire

Encourageant l'initiative de la direction générale de cette entreprise, Privat Frédéric Ndéké a pris l'engagement de mener avec la population et la police des actions tendant à sécuriser les installations de la SNE, sur-

tout dans les quartiers incriminés.

« Ce n'est que la collaboration entre la population et la police qui peut nous permettre d'obtenir des bons résultats liés à la sécurisation des installations de la SNE. Chaque fois que la SNE nous signalera un vol dans un quartier, j'interpellerai le chef de quartier. Celui-ci se rapprochera de son chef de bloc pour avoir des explications sur l'acte qui a été posé. Même chose pour le commissaire de police de Talangaï qui a, sous lui, des commissaires de quartiers », a promis l'administrateur-maire, attirant aussi l'attention sur les abonnés illégaux non reconnus par la SNE.

Les chefs des huit quartiers que compte Talangaï ont, quant à eux, informé la délégation départementale des difficultés rencontrées dans l'approvisionnement en électricité, surtout dans le quartier 66, où le vent a emporté plusieurs poteaux le 19 novembre, laissant de nombreux foyers dans le noir.

Parfait Wilfried Douniama



Régularisation du statut de Canal Pokola

À l'issue du contrôle administratif et technique des médias basés en République du Congo, réalisé par le Conseil supérieur de la liberté de communication, la Radio-télévision Canal Pokola, propriété de la Congolaise industrielle des bois (CIB), a été déclarée irrégulière. Au terme des réclamations effectuées par l'entreprise, ponctuées par des échanges physiques et électroniques, auprès des dirigeants de cette institution régulatrice de la communication, tenant compte des documents comp-

tables et administratifs légaux, obtenus et produits par celle-ci, les violons se sont finalement accordés. En témoignent les deux documents ci-dessous publiés. La CIB saisit cette opportunité pour lever le désagrément qu'elle a subi en tant qu'entreprise détentrice du label FSC qui la contraint à demeurer dans son statut de « société citoyenne », à jour dans ses obligations fiscales et sociales pour toutes ses entités de production.



CONSEIL SUPERIEUR DE LA LIBERTE DE COMMUNICATION
BUREAU
PRESIDENCE
CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

AUTORISATION PROVISOIRE D'EXPLOITATION
(Régularisation)

Sous réserve de la conformité du dossier aux dispositions du cahier des charges à la convention et aux conditions de régularisation des situations administratives et financières des entreprises audiovisuelles privées, auprès du Conseil supérieur de la liberté de communication :

Article 1^{er} : Il est autorisé à la Congolaise Industrielle de Bois en sigle CIB, l'exploitation d'un service local de radiodiffusion sonore et télévisuel privés à vocation communautaire dénommée « Radio et Télévision Canal Pokola ».

Article 2 : « Radio et Télévision Canal Pokola », implantée à Pokola dans le département de la Sangha, émet en FM sur la fréquence de 90.00MHz et sur le canal 25 (fréquence 503.25 MHz) de télévision en UHF, non cessibles à un tiers.

Article 3 : La validité de la présente autorisation provisoire est de six (6) mois à compter de sa date signature.

Fait à Brazzaville le 14 NOV 2013

Le Président du Conseil Supérieur de la Liberté de Communication,

Philippe MVOLO



CONSEIL SUPERIEUR DE LA LIBERTE DE COMMUNICATION
BUREAU
PRESIDENCE
SECRETARIAT COMPTABILITE
SECRETARIAT ADMINISTRATIF
M5/CSLC/B/P/SC/SA.

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

Brazzaville, le 15 novembre 2013

Le Secrétaire Administratif p. a.
Monsieur le Directeur général de Canal POKOLA,
-QUESSO-

OBJET : Situation administrative, financière et technique de Canal POKOLA.

Monsieur,

Au terme de la publication des résultats du contrôle de la situation administrative, financière et technique des médias implantés en République du Congo par le Conseil supérieur de la liberté de communication, Canal POKOLA a été malencontreusement classé parmi les médias jugés non conformes.

Au nom des membres du Conseil et de son Président, je vous fais part de toutes les excuses de l'institution, étant entendu que le Conseil est bel et bien en possession de votre dossier.

Aussi, ai-je l'honneur de vous rassurer que la situation administrative de Canal POKOLA a été régularisée. Votre média fait dorénavant partie des entreprises de communication audiovisuelle privées jugées conformes. Notre bonne foi, s'accompagnera très bientôt d'une Autorisation d'exercice de votre média.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.



Théophile MIETET-LIKIBI

VIE SYNDICALE

La CSTC se mobilise pour les élections professionnelles

Avec la tenue en décembre prochain des élections professionnelles, la Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC) a, au cours de la session administrative du bureau confédéral tenue le 23 novembre à Brazzaville, mobilisé ses membres en vue de conforter son rayonnement sur l'échiquier national et international.

Au centre des préoccupations de cette session : les prochaines élections professionnelles qui vont se dérouler sur l'ensemble du territoire national. À la faveur de la restructuration des fédérations, des comités départementaux et des sections syndicales, la CSTC entend maintenir sa place de leader. Pour ce faire, un appel à la mobilisation a été lancé par le président de cette confédération, Elault Bello Bellard.

Le bureau confédéral a, pour sa part, indiqué que la CSTC n'acceptera jamais d'être détrônée, bien au contraire, elle se doit de préserver sa place. « *Le défi majeur demeure l'affirmation de leadership de notre confédération sur l'échiquier syndical national. Cet objectif est lié à l'exécution de nos missions, car cela se fera sur la base des principes de transparence et de gestion axée sur les résultats. En clair, la confiance mutuelle et l'unité retrouvées doivent être préservées et confortées en vue d'optimiser les performances de la CSTC pour des victoires plus éclatantes* », a déclaré Elault Bello Bellard.

Au cours de la même session, les rapports financiers ainsi que les programmes d'activités 2012, 2013 et 2014 ont été adoptés, avant l'adoption du budget exer-



Les participants à la session

cice 2014. « Après une longue période d'immobilisme due aux crises, la CSTC n'a plus droit à l'erreur, surtout en cette période cruciale des préparatifs des élections des délégués du personnel. L'intérêt supérieur de la confédération est de conforter son rayonnement. Nous devons donc nous investir dans les compétitions électorales qui pointent à l'horizon. Seule notre pratique sera le principal indicateur pour améliorer nos prestations au moyen des documents fondamentaux de travail crédibles qui viennent d'être adoptés », a fait savoir le président de la CSTC.

La CSTC envisage améliorer ses prestations

Ces assises avaient pour objectif d'évaluer le travail accompli et de cerner les difficultés rencontrées en vue d'améliorer les prestations. En examinant les documents soumis à leur approbation, les délégués venus de l'arrière-pensée ont marqué leur engagement pour l'application stricte de l'ensemble des textes fondamentaux. Elault Bello Bellard a profité de cette occasion pour exhorter l'ensemble des travailleurs et des syndicalistes à faire preuve de volontarisme et d'abnégation vu la nécessité du fonctionnement harmonieux et efficace qui s'im-

pose à cette centrale syndicale. Cette session a également permis aux participants de débattre de la vie confédérale et de scruter les modalités pratiques d'amélioration des conditions des travailleurs. À cet effet, le président de la CSTC a fait état des efforts accomplis par le secrétariat fédéral pour l'amélioration de ces conditions. « *La CSTC a gagné en transparence et en efficacité ce, en dépit de nombreuses difficultés financières. Les défis à relever restent nombreux, tels sont les cas du Smig et des allocations familiales. Il est donc question de rendre palpable les changements intervenus pour redorer le blason de la CSTC* », a-t-

il rappelé, avant de dénoncer la situation difficile des travailleurs retraités en attente du mandat de leur pension.

En conséquence, le rapport d'activités à mi-parcours de 2013 a été adopté, avec pour période de référence janvier-septembre. Sur ce, un accent particulier a été mis sur la sensibilisation à l'action syndicale, à la bonne gouvernance, à la transparence, à l'éradication des comportements déviants ainsi qu'à la mobilisation des ressources financières et matérielles pour le bon fonctionnement de cette centrale.

Josiane Mambou Loukoula

SOLIDARITÉ

170 orphelins reçoivent des vivres

Le 24 novembre à Mfilou, dans le 7^e arrondissement de Brazzaville, la Fédération des femmes pour la paix mondiale (FFPM) a procédé à la remise de dons de diverses natures aux enfants ayant perdu leurs parents.

Cette structure a fait de l'assistance et de la défense des droits des orphelins l'un de ses combats, à en croire sa présidente, Caroline Pwati Mulanga. Ainsi, une manifestation de remise de dons était organisée à l'endroit des enfants ayant perdu leurs deux parents. La FFPM a donc mis à la disposition de ces orphelins des fournitures scolaires, des vêtements et des vivres. « *Ceci est un geste du cœur en tant que mère* », a expliqué la secrétaire générale de FFPM. Les enfants qui ont bénéficié de cette offre sont pris en charge par la Congolaise d'assistance et se-



Les orphelins en compagnie des membres de la FFPM Crédit photo Adiac

cours aux enfants (CASE). Cette organisation non gouvernementale, assure une prise en charge médicale, nutritionnelle et scolaire de près de 170 orphelins répertoriés dans le 7^e arrondisse-

ment, pendant que le recensement des autres orphelins se poursuit. Le nombre va sans doute s'accroître. La FFPM est donc venue en aide à ces enfants en leur témoignant son soutien

dans la défense des droits des enfants vulnérables, les orphelins en premier lieu. « *Nous avons pensé combler ces enfants, tant soit peu, par ce geste. L'objectif pour nous est de les aider à recevoir une éducation pouvant faciliter leur épanouissement. C'est aussi une manière pour nous de saluer l'action menée par la CASE* », a déclaré la présidente de la FFPM.

S'adressant aux membres de la FFPM et de la CASE, l'orpheline Doria Mbou a tenu un discours mettant les parents en charge des orphelins, devant leurs responsabilités. « *Mes parents vous ont rassemblé, leur amour s'est envolé, nous avons été confiés à vous nos nouveaux parents pour une nouvelle vie. Même si celle-ci est parfois amère comme un médicament, nous vous porterons à jamais dans notre cœur* », a-t-elle déclaré. « *Nous avons le devoir de*

vous traiter comme nos propres enfants », a répliqué la présidente de la FFPM dans son mot de clôture. Par ailleurs, la présidente de la CASE, Marie Fanny Lolo Dicoco, s'est dite satisfaite du soutien de la FFPM à l'endroit des enfants. « *Ce genre de geste permet d'égayer ces orphelins qui ont besoin de notre assistance en tant que mère. Nous continuerons à travailler de concert avec la FFPM afin que ces enfants ne soient pas délaissés* », a-t-elle indiqué. Caroline Pwati Mulanga a promis que ce genre de geste va se multiplier à l'avenir. D'autant plus que l'objectif de la FFPM, selon elle, est d'installer des foyers sur toute l'étendue du territoire nationale afin d'encadrer ces enfants pour leur épanouissement. Elle n'a pas manqué de lancer un appel à tous ceux qui sont disposés à lui apporter de l'aide dans le cadre de ce combat.

Rominique Nerplat Makaya

VATICAN

Les restes de saint Pierre montrés au public

Des dizaines de milliers de fidèles sont venus clôturer avec le pape l'année de la foi à Rome.

Le pape a officiellement clôturé dimanche l'année de la foi. Pendant une année, les fidèles de l'Église catholique ont vécu au rythme des diverses manifestations prévues par leurs évêques locaux pour célébrer « la force et la beauté de la foi ». C'est ainsi que l'avait décidé le précédent pape, Benoît XVI, qui ouvrit cette année de la foi par une messe solennelle à Rome, le 11 octobre 2012. Elle s'est achevée à Rome également par une série de gestes symboliques, dont une rencontre du pape François samedi, place Saint-Pierre, avec 500 catéchumènes venus de 47 pays des cinq continents.

« *Le Christ, en plus d'être le centre de la création, est le centre du peuple de Dieu, a prêché le souverain pontife au cours de la messe de dimanche. Il est le frère autour duquel se constitue le peuple ; qui prend soin de son peuple, de nous tous, au prix de sa vie. Le Christ est le centre de l'histoire de l'humanité et de*



Le pape demande aux chrétiens de transmettre la joie de leur foi / La Croix

tout homme. C'est à lui que nous pouvons rapporter les joies et les espérances, les tristesses et les angoisses dont notre vie est tissée. Lorsque Jésus est au centre, même les moments les plus

sombres de notre existence s'éclairent. »

Après la messe solennelle, il a salué les fidèles rassemblés en groupes compacts malgré le froid et la pluie. Il a particulièrement

salué les patriarches des Églises d'Orient, venus au Vatican pour une rencontre sur l'avenir de leurs communautés. De Syrie, d'Irak, d'Égypte ou de Terre-Sainte, les chrétiens quittent en

masse des pays où ils vivaient depuis des siècles sous les coups de boutoir d'un fondamentalisme religieux intolérant ou de violences politiques qui les prennent pour cibles. La guerre en Syrie constitue une épreuve particulière, les chrétiens étant vus comme les protégés du régime que même les islamistes veulent combattre. Le Vatican réfléchit à la manière de lancer un message de réconfort aux chrétiens.

L'un des gestes spectaculaires de la clôture de l'année catholique de la foi a été l'exposition place Saint-Pierre, pour la première fois de l'histoire, des reliques de saint Pierre apôtre. Il s'agit d'ossements trouvés lors de fouilles en 1940, sous le pontificat de Pie XII, dans une nécropole située sous la basilique. Enveloppés dans un tissu pourpre brodé de fils d'or, ils avaient été remis tels qu'ils avaient découverts au pape Paul VI en 1971. Saint Pierre fut crucifié la tête en bas dans les années 64-70, dans le cirque de Caligula, où se trouvent aujourd'hui les jardins du Vatican.

Lucien Mpama

ÉGLISE CATHOLIQUE

Mgr Anatole Milandou exhorte les chrétiens à raviver leur don de foi

L'archevêque de Brazzaville a lancé cet appel le dimanche 24 novembre à la clôture de l'Année de la foi, couplée avec la fête de Jésus-Christ, célébrées au cours d'une messe solennelle à la Cathédrale Sacré-Cœur, en présence de milliers de fidèles de toutes les paroisses de la ville capitale.

Lancée officiellement le 11 octobre 2012 à Rome par le pape Benoît XVI, l'année pastorale 2012-2013 décrétée Année de la foi s'est clôturée dimanche dernier. À Brazzaville, elle s'achève au seuil d'une nouvelle année pastorale ouverte en octobre dernier par l'archevêque Mgr Anatole Milandou sur le thème :

« Chrétien de Brazzaville, laisse-toi guider par la lumière de la foi ». Profitant de cette occasion, le pasteur a fait une exhortation claire à l'endroit des chrétiens. « *Je vous invite à raviver le don de la foi que vous avez reçu à votre baptême, en scrutant les situations et les événements difficiles à la lumière intérieure de la foi qui chasse la peur et nous fait découvrir que le crucifié est ressuscité et qu'il marche avec nous sur nos chemins de croix et d'espérance. La foi, la vraie ne consiste pas à dire Dieu existe, si*



Mgr Anatole Milandou

elle n'était que cela, alors les ennemis de Dieu et de la croix du Christ, Satan en tête, seraient des croyants », a appelé Anatole Milandou. Selon lui, la vraie foi consiste à faire confiance en ce Dieu, père qui aime le monde d'un amour tellement intense qu'il lui donne son propre fils. Dans cette confiance, a-t-il souligné, les fidèles auront l'assurance parce sa parole est un appel au bonheur et à la vie. « Chrétien de Brazzaville, toi qui est en quête de bonheur et de vie, écoute la voix du Seigneur, laisse-toi guider par le Christ, abandonne-toi à lui, et tu goûteras la vie en abondance que n'offrent ni

l'argent, ni la gloire de ce monde. Cette vie en abondance c'est la communion avec Dieu et avec le prochain qui devient un frère, une sœur, car la foi meurt si elle n'est pas liée à l'amour », a-t-il précisé.

Pour l'archevêque métropolitain de Brazzaville, la pratique chrétienne au Congo n'a jamais été aussi florissante, car les lieux de culte, toutes obédiences chrétiennes confondues, sont pris d'assaut par les populations.

Il s'est interrogé sur ce que les chrétiens ont fait pour devenir le ciel et la lumière du Congo au cours de cette année de la foi et après 130 ans d'évangélisation dans le. Mgr Anatole Milandou a rappelé les multiples chantiers qui attendent les chrétiens de Brazzaville. Il a par exemple cité la vie en famille, la vie de quartier, le travail, le bien commun, le respect de la vie humaine à tous les stades et la préservation de la nature.

S'adressant aux 1.113 catéchumènes venus de certaines paroisses de la place pour professer leur foi devant la communauté chrétienne, il a précisé qu'ils étaient à la fois des témoins et la mémoire de clôture de l'Année de la foi. C'est ainsi qu'il les a invités à vivre en conformité avec leur foi, à la persévérance et à la fidélité.

Parlant de la traditionnelle et solennelle fête du Christ, roi de l'univers, Anatole Milandou a indiqué que les chrétiens étaient invités par l'esprit saint à contempler l'image du Dieu invisible. Celui en qui tout existe, Jésus-Christ, né de la Vierge Marie, mort sur la croix, ressuscité entre les morts et qui siège désormais à la droite du Père.

Parfait Wilfried Douniama

SOUDAN

L'ONU condamne vivement les attaques contre une mission de maintien de la paix au Darfour

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a condamné dimanche « dans les termes les plus forts » les dernières attaques contre une mission de maintien de la paix dans la région soudanaise du Darfour qui ont entraîné la mort d'un casque bleu.

« *Le secrétaire général a été profondément troublé en apprenant qu'une nouvelle attaque avait été perpétrée aujourd'hui par des assaillants armés non identifiés contre un convoi de l'opération hybride de l'Union africaine (UA) et de l'ONU au Darfour (MINUAD) près de Kabkabiya, au Darfour-Nord, dans laquelle un casque bleu rwandais a été tué », indique un communiqué rendu public dimanche soir par le porte-parole de Ban Ki Moon.*

Ban Ki Moon a exprimé ses sincères condoléances à la famille de la victime et au gouvernement rwandais. Il s'attend à ce que le gouvernement soudanais prenne dès que possible des mesures pour traduire en justice les coupables de cette attaque et des attaques précédentes contre la MINUAD.

Formée par le Conseil de sécurité de l'ONU en 2007, la MINUAD est chargée entre autres de la protection des civils et de l'aide au maintien de la sécurité pour l'assistance humanitaire au Darfour, où les conflits entre les groupes rebelles et les forces gouvernementales et les milices alliées depuis 2003 ont conduit à la mort de plus de 300.000 personnes et au déplacement d'environ deux millions de personnes.

Xinhua

RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT

L'Oréal prêt à ouvrir un centre de recherche en Afrique

Dans le cadre de sa stratégie de création de produits grand public adaptés à différents marchés, le président-directeur général de l'Oréal-numéro un mondial des cosmétiques -, Jean-Paul Agon, envisage d'implanter un centre de recherche en Afrique.

Depuis quelques années, L'Oréal développe des centres de recherches sur chacune de ses plaques régionales. C'est le cas à New York, Rio de Janeiro, Tokyo, Bombay « et probablement un jour aussi sur le continent africain. C'est un projet naturel. Après l'Amérique du Nord, l'Amérique latine, l'Asie du Sud, il est logique que la prochaine étape soit un jour en Afrique », a déclaré Jean-Paul Agon au cours d'un débat sur la mondialisation et l'innovation qui vient d'être organisé par l'école des Hautes études commerciales (HEC).

Si L'Oréal conçoit ses innovations au niveau mondial, « la transformation en produit fini pour le consommateur est différenciée sur les huit plaques régionales », a-t-il expliqué. En ce qui concerne l'Afrique, Jean-Paul Agon a relevé que dans certains pays, « la vague n'est pas encore là [...] pour porter », estimant

une certaine hétérogénéité dans le développement et soulignant « qu'on voit que la vague est en train de venir au Nigeria ».

Ces dernières années, au-delà de l'Afrique du Sud où le groupe est implanté, il a créé des filiales au Nigeria, au Kenya et au Ghana, tous des pays d'Afrique anglophone. Jean-Paul Agon a déroulé l'objectif de L'Oréal : « Gagner un milliard de nouveaux consommateurs dans les dix à quinze ans à venir, principalement dans les marchés émergents. Le grand pari stratégique de L'Oréal, c'est d'être capable de capter ce milliard et demi de nouveaux consommateurs avec nos marques et nos produits. La rentabilité de nos nouveaux pays n'est pas inférieure significativement à la rentabilité de nos pays existants et surtout, elle a tendance à progresser très rapidement. »

Noël Ndong

DROIT DE L'ENFANT

L'AJAJC organise une campagne de proximité

L'activité organisée à Brazzaville rejoint la Journée mondiale des droits de l'enfant, célébrée le 20 novembre de chaque année.

L'initiative est de l'Association des jeunes amis de la jeunesse congolaise (AJAJC).

L'évènement était célébré cette

deux personnes, les responsables de cette ONG étaient au rond-point de la Gare, à Congo-pharmacie, au rond-point de la place de la République (ex CCF) et à l'esplanade du Centre national de radio et télévision (CRTV) à Nkombo. Ils ont beaucoup plus in-

d'expression. Ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontière, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique ou par tout autre moyen du choix de l'enfant ».

Le but de la sensibilisation qui a non seulement concerné les enfants eux-mêmes était de les encourager à devenir des acteurs et à s'impliquer dans la promotion et la vulgarisation de leur droit.

La contribution des parents a été sollicitée. « Les enfants et les jeunes sont les principaux acteurs de leurs droits et devoirs. Aidons-les à apprendre et à les défendre », souligne AJAJC.

Rappelons que cette association doit, entre autres missions, veiller à la promotion du bien-être de la jeunesse, défendre les intérêts des jeunes, vulgariser les textes juridiques qui portent sur les jeunes et les enfants ainsi que de lutter

contre le VIH/Sida en milieu jeune.

Parfait Wilfried Douniama



L'AJAJC sensibilisant les enfants

année sur le thème : « Enfants et jeunes acteurs pour leurs droits ». Répartis en quatre groupes de

sisté sur l'article 13 sur la convention des droits de l'enfant qui stipule : « L'enfant a droit à la liberté



CFAO MOTORS CONGO

RECHERCHE UN JURISTE D'ENTREPRISE CONFIRME

Réf. N°004/11-2013/RH

De nationalité congolaise, il doit être âgé d'au moins 30 ans. Le candidat intégrera le Secrétariat Général de CFAO Motors Congo, basé à Pointe-Noire.

MISSIONS :

Sera chargé principalement :

- du suivi du contentieux en relation avec les avocats de CFAO;
- de la gestion des contrats d'assurances et des sinistres;
- du suivi du patrimoine immobilier;
- du secrétariat du Conseil d'Administration

PROFIL EXIGE :

Diplôme de niveau Bac + 4 en droit privé, ayant une expérience professionnelle d'au moins 5ans dans une entreprise ou dans un cabinet de conseil juridique.

QUALITES REQUISES :

Praticien expérimenté du droit des affaires, sens de l'écoute, autonomie, diplomatie, sens de communication, un bon re-

lational, dynamique, réactif. Maîtrise de l'anglais, écrit et parlé, constituerait un avantage certain dans le dossier. Maîtrise de Word, Excel et internet souhaitée.

•COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Un curriculum vitae (CV), avec adresse complète : BP, n° de téléphone portable, email.

Date limite et lieux de dépôt des candidatures :

Les dossiers de candidature sont à déposer à CFAO Congo et à l'ONEMO avec indication de la référence :

CFAO CONGO :

-Brazzaville : Avenue Denis Sassou N'Guesso - B.P. 247

Tél. : 05 504 93 33

-Pointe-Noire : Rue Côte Matève B.P. 1110 –

Tél. : (242) 05 550 17 78, ONEMO :

-Brazzaville : BP.2006 - Tél. : (242) 81 24 22

-Pointe-Noire : BP. 772 - Tél. : (242) 94 94 40

Date limite de dépôt : 10 décembre 2013

Vente de trois (3) parcelles jumelées avec titre foncier au centre ville (Place de la bourse du travail) de Pointe - Noire. Veuillez contacter les numéros suivants : 05 388 33 33 / 04 029 54 29

AGENCE DE VOYAGES ET DE TOURISME AFRICA TRAVEL'S RECHERCHE :

1-Un garçon qui a la bonne maîtrise de : logiciel Amadeus, l'outil informatique. Ayant au moins deux (2) ans d'expérience professionnelle et une connaissance de la langue anglaise.
2-Des hôtesse d'accueil : 1m70 et plus, une connaissance de la langue anglaise.

Veuillez déposer vos candidatures à l'adresse suivante : 01 rue Mayombi Nkombo, arrêt de bus Bas-prix. Pour plus d'informations contactez : 04 105 50 50 / 05 050 47 48

Réconcilier avec l'assurance
Allianz Multi Pro sécurise vos biens et vos activités selon vos besoins et votre budget.

Allianz avec vous de A à Z
Allianz

Allianz Congo Assurance / Siège Social
Av. Linguisi PEMBELLOT - Résidence Gabriella / Pointe Noire
allianz.congo@allianz-cg.com + (242) 05 601 12 00

Brazzaville
Marché Plateau - Ville
+ (242) 05 012 95 54

Agent Général SCAR
Centre - ville / Pointe Noire
+ (242) 06 622 78 69

BUROTOP IRIS GOLD PARTNER **www.burotop.com** **RICOH**

Ordinateur de bureau reconditionné HP

- + Ecran plat
- + Copieur multifonction RICOH SP1200s : copie, impression et scan en 22 PPM

à seulement **179.000** FCFA *HT

Offre valable jusqu'au 31 Décembre 2013

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

BUROTOP IRIS GOLD PARTNER **www.burotop.com** **hp**

Ordinateur portable HP COMPAQ

- Processeur Intel Dual Core à 2.4 GHz
- Mémoire RAM 4 Go
- Disque dur de 500 Go
- Ecran panoramique 15.6"
- Garantie 1 an

+ 1 sac offert

225.000 FCFA *HT

Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés
Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 01 48 87 - A Pointe-Noire : 222 04 12 00. Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67 **www.arc-congo.cg**

ACCORD SUR LE NUCLÉAIRE IRANIEN

Des voix saluent l'aboutissement des négociations

Les grandes puissances et l'Iran ont paraphé le 24 novembre à Genève, en Suisse, un accord préliminaire sur le programme nucléaire iranien. Le texte prévoit de limiter l'enrichissement d'uranium en échange d'un allègement des sanctions contre Téhéran.

Dans une déclaration, le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, s'est félicité des progrès accomplis vers « ce qui pourrait s'avérer être le début d'un accord historique pour les peuples et les nations du Moyen-Orient et au-delà ». Il a estimé que cela changera à coup sûr la donne dans cette région troublée du monde. Ban Ki-moon a exhorté les gouvernements de l'Iran et des six États membres impliqués dans les négociations – la Chine, les États-Unis, la Fédération de Russie, la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne, « à prendre appui sur ce début en-

a averti que s'il n'était pas respecté par les autorités iraniennes, les sanctions prises contre leur pays seraient rétablies. Washington, a-t-il souligné, « accentuerait la pression » si Téhéran ne respectait pas ses engagements.

Dans un communiqué quelques heures après la conclusion de cet accord historique, le chef du gouvernement israélien l'a dénoncé en ces termes : « C'est un mauvais accord qui offre exactement ce que l'Iran voulait : la levée significative des sanctions et le maintien d'une partie significative de son programme nucléaire. »

« L'accord permet à l'Iran de continuer à enrichir l'uranium, laisse en place les centrifugeuses et lui permet de produire des matières fissiles pour une arme nucléaire », a-t-il déploré, regrettant que l'accord ne permette pas le démantèlement de la centrale d'Arak, un réac-



Des accolades pour célébrer l'accord

mique », a souligné de son côté le secrétaire d'État américain John Kerry, pour tenter de calmer Israël au sujet de l'accord. Pour le président français François Hollande, l'Accord de Genève « constitue une étape vers l'arrêt du programme militaire nucléaire iranien, et donc vers la normalisation de nos relations avec l'Iran. » « La France continuera de se mobiliser pour parvenir à un accord final sur ce sujet », a-t-il déclaré dans un communiqué.

La Russie, représentée à Genève par son ministre des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, s'est félicitée du texte, évoquant « une victoire pour tous ».

L'Accord de Genève porte sur une période de six mois. Il a pour but de rétablir progressivement la confiance entre Téhéran et les puissances occidentales après des décennies de tensions. Il

suspend les volets les plus controversés du programme nucléaire iranien et prévoit l'arrêt de la construction du réacteur à eau lourde d'Arak, qui produirait du plutonium utilisable à des fins militaires. Le texte prévoit l'arrêt de l'enrichissement d'uranium au-dessus de 5%, la neutralisation des stocks enrichis à 20% et des inspections de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Les grandes puissances ayant participé aux négociations se sont engagées à ne pas imposer à l'Iran de nouvelles sanctions au cours des six prochains mois. Cela permettra au pays de bénéficier de 1,5 milliard de dollars de revenus liés au commerce de l'or et des métaux précieux.

Selon des sources concordantes, les représentants des grandes puissances, dont la porte-parole de la diplomatie européenne Catherine Ashton, le chef de la di-

plomatie britannique William Hague, le secrétaire d'État américain John Kerry, son homologue russe Sergueï Lavrov, le ministre iranien des Affaires étrangères Mohammad Javad Zarif et son homologue français Laurent Fabius se sont réjouis d'être parvenus à la signature de l'accord sur le nucléaire iranien. Le programme nucléaire de l'Iran – dont le gouvernement affirme qu'il est destiné à des fins strictement civiles, alors que d'autres pays soutiennent qu'il est motivé par des ambitions militaires – est un sujet de préoccupation pour la communauté internationale depuis la découverte, en 2003, d'activités nucléaires clandestines menées pendant dix-huit ans en violation des obligations de Téhéran en vertu du Traité de non-prolifération nucléaire.

Nestor N'Gampoula

« Je crois qu'à partir d'aujourd'hui et pour les six mois qui viennent, Israël sera en fait plus en sécurité qu'hier parce que nous avons maintenant un mécanisme qui va allonger le délai nécessaire pour que l'Iran se dote de l'arme atomique »

courageant » et à rétablir la confiance mutuelle. Il a réaffirmé son engagement en faveur du renforcement du désarmement nucléaire et du régime de non-prolifération.

Le président américain, Barack Obama, a quant à lui estimé que l'Accord de Genève était « un premier pas important », mais il

teur à eau lourde situé dans le nord de l'Iran.

« Je crois qu'à partir d'aujourd'hui et pour les six mois qui viennent, Israël sera en fait plus en sécurité qu'hier parce que nous avons maintenant un mécanisme qui va allonger le délai nécessaire pour que l'Iran se dote de l'arme ato-

MALI

Louis Michel se félicite du bon déroulement des élections législatives

Quelque 6,5 millions de Maliens étaient appelés aux urnes le 24 novembre. Après avoir visité un peu plus de trente bureaux, le chef de la mission d'observation de l'Union européenne s'est réjoui que le scrutin se soit globalement déroulé dans le calme.

« Globalement, les bureaux ont ouvert de manière très précise à 8 heures. Les agents électoraux étaient là au grand com-

plet. Ce qui m'a frappé aussi, c'est la présence de nombreux délégués de partis. Chaque fois, j'ai demandé s'il y avait des mécontentements ou d'éventuelles plaintes en préparation. Partout, on m'a répondu négativement », a déclaré Louis Michel. Concernant le taux de participation jugé faible, le chef de la mission d'observation de l'Union européenne a indiqué : « Les premiers résultats doivent être pris avec les réserves d'usage :

le taux de participation semble évidemment assez inférieur à celui qu'on a connu pour l'élection présidentielle. Maintenant, les deux élections sont d'une nature différente, ce qui peut sans doute partiellement expliquer cela. Ce n'est pas une élection qui oppose in fine deux champions, mais des partis qui sont assez nombreux. C'est une élection qui est beaucoup moins personnalisée, dans la mesure où c'est un

scrutin majoritaire à deux listes. Toutes les conclusions et les recommandations, il faudra les tirer quand on aura tous les résultats et tous les rapports d'observation. Il faut avoir des chiffres beaucoup plus probants, beaucoup plus significatifs pour pouvoir tirer de vraies conclusions à ce propos. »

Des incidents provoqués par des indépendantistes touaregs ont eu lieu à Kidal, au nord-est du pays, où des vitres de voitures

ont été brisées, blessant une femme, selon une source militaire ouest-africaine dans la ville. Un autre incident a été signalé dans une localité de la région de Tombouctou, où des urnes ont été volées par des individus voulant empêcher la tenue de l'élection. Plus de dix mois après une intervention armée initiée par la France, ces groupes continuent à mener des attaques dans cette région.

Yvette Reine Nzaba

Faites le **"Coup Double"**
Soyez présent dans les Capitales les Plus Branchées d'Afrique Centrale à travers vos Guides Pratiques

Éditions Créatives
AKSANTICOM
EDITION
www.aksanticom.cd

+242 056 027 440
+242 056 021 469
+243 99 46 77 777
+243 99 99 01 823
aksanticom@gmail.com
www.aksanticom.cd

Azur, une ambition de la sous-région CEMAC.



Le groupe **BINTEL**, connu sous sa marque commerciale **AZUR**, a nommé **M. Jean Bruno Obambi**, Administrateur Général d'Azur Gabon Usan et Azur RCA National Link.

M. Jean Bruno Obambi, est ingénieur polytechnique avec une expérience de plus de 20 ans, dans le management des sociétés.

En effet, **M. Jean Bruno Obambi**, actuellement **PDG** d'Azur Congo (ETC), devient ainsi **le Président Directeur Général** du groupe **AZUR TELECOM**.

Ce groupe compte déjà près d'1 million d'abonnés et continue sa croissance dans le développement de la couverture territoriale et de la base de clients.

L'unification de la Direction Générale des opérations Azur va ainsi permettre de réaliser notre ambition de devenir le 1er groupe de téléphonie mobile de la sous-région CEMAC, avec à long terme, des acquisitions dans les 3 autres pays (Cameroun - Tchad - Guinée Equatoriale).

Les investissements dans la couverture nationale, l'orientation vers l'offre de produits et services avant-gardistes mais adaptés aux besoins des populations locales, la promotion de nos valeurs de proximité, transparence, fiabilité du réseau sont nos leviers de succès pour les années à venir.

Le groupe Azur TELECOM reste ouvert à partager son ambition avec des partenaires potentiels.



AZUR CONGO

- Lancement du réseau : 2010
- Licence : 2G
- Durée de la licence : 15 ans
- Nombre d'abonnés : 415 000

AZUR GABON

- Lancement du réseau : 2009
- Licence : 2G
- Durée de la licence : 10 ans
- Nombre d'abonnés : 259 000

AZUR CENTRAFRIQUE (RCA)

- Lancement du réseau : 2008
- Licence : 2G, WIMAX, 3G
- Durée de la licence : 25 ans
- Nombre d'abonnés : 290 000

www.azur-congo.com

www.azur-gabon.com

www.azur-rca.com



azur

Toujours à l'écoute



**ASSURANCES GÉNÉRALES
DU CONGO**

A.G.C.SA WWW.AGCCONGO.COM



RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

REMERCIEMENTS



Suite au décès de leur regrettée mère, sœur, grand-mère Yvette Oba survenu le 14 novembre 2013 en France inhumée le 22 du même mois, son excellence monsieur Henri Lopes ambassadeur du Congo en France, monsieur Albert Gondo le TPG, les familles Oba, Elion, les enfants Bitsinkou et Tchicaya, remercient le couple présidentiel, les amis et connaissances pour leur affectueuse assistance morale, matérielle et financière.

Qu'ils trouvent tous ici l'expression de leur profonde reconnaissance.




Acer Aspire E1-530
Intel® Processeur 1.8GHz
Ecran HD Led 15.6
2GB DDR3 Memoire
500GB Disque Dur
6-Cell Li-Ion Battery



Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S
Rond Point City – Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434
Email: info@terratech-cg.com

235.000 H.T



AMMO Telecom
Fournisseur d'accès Internet

Installez l'internet + un routeur Wifi à
149,000 FCFA gagnez 1 mois gratuit
de connexion haut débit de 512 Kbps.

Direction Général Immeuble CNSS / 1er étage Brazzaville - Congo
Tel: 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81 / 01 888 81 81
Email: Support@ame-telecom.com



Camair-Co
L'étoile du Cameroun

GSA CAMAL VOYAGES
CAMAIR-CO CONGO - Brazzaville - Immeuble Yoka Bernard. Email : resabzv@camair-co.net
PROFITEZ DE LA FOIRE AUX PETITS PRIX CHEZ CAMAIR-CO !!!

Brazza-Douala-Brazza	à partir de	155.200 fcfa ttc	Nos destinations : DOUALA – YAOUNDE – KINSHASA - COTONOU – LIBREVILLE N'DJAMENA - GAROUA – MAROUA - PARIS
Brazza-Cotonou-Brazza	à partir de	208.600 fcfa ttc	

3 FOIS PAR SEMAINE : MARDI – JEUDI – DIMANCHE
Contacts : 06 827 07 54 // 05 070 73 74

Les brèves du monde

Nigeria : douze morts dans une attaque de Boko Haram

Douze personnes ont été tuées, le 24 novembre, dans un village du nord-est du Nigeria lors d'une attaque attribuée par la police et des habitants à un commando du groupe islamiste Boko Haram. L'attaque s'est produite jeudi dans le village de Sandiya, dans l'État de Borno, mais n'a été connue que samedi en raison de la coupure des communications téléphoniques mobiles par l'État nigérian pour tenter de gêner Boko Haram. Sandiya est situé à 85 kilomètres de la capitale de l'État, Maiduguri, considérée comme un fief du groupe islamiste.

Intégration : la Guinée-Équatoriale s'oppose à la libre circulation dans la sous-région

Ce pays membre de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cémac) a décidé de ne pas appliquer l'accord de libre circulation des personnes et des biens signé en juin. Un mauvais coup pour l'intégration régionale.

Cinq mois, c'est le temps qu'a mis le pays pour revenir sur sa signature. En effet, c'est le 8 novembre dernier que le gouvernement a annoncé qu'il n'appliquerait pas sur son territoire l'accord de libre circulation des personnes et des biens signé en juin à Libreville. Cet accord devait entrer en vigueur le 1er janvier 2014 dans l'espace de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale.

Libye : heurts entre l'armée et un groupe salafiste à Benghazi

Trois soldats ont été tués et quatorze personnes, dont quatre civils, ont été blessées dans des affrontements, le 25 novembre à Benghazi, dans l'Est libyen, entre des forces spéciales de l'armée et Ansar Al-Charia, le principal groupe salafiste djihadiste, a-t-on appris de sources militaires et hospitalières.

« Un affrontement meurtrier est en cours entre nos forces et celles d'Ansar Al-Charia depuis les premières heures » de la journée, a indiqué le colonel Miloud Al-Zwei, porte-parole des forces spéciales. Fadia Al-Barghathi, porte-parole de l'hôpital Al-Jala de Benghazi, a indiqué que trois soldats avaient été tués et dix autres blessés, dont certains grièvement. Selon elle, quatre civils ont été aussi blessés par des balles perdues.

Syrie : plus de onze mille enfants tués en Syrie

Plus de onze mille enfants ont été tués depuis le début du conflit en Syrie en mars 2011, affirme l'Oxford Research Group dans un rapport publié le 24 novembre. Soixante-dix pour cent des enfants tués ont été victimes de tirs d'artillerie, de bombardements aériens ou d'engins explosifs improvisés, ajoute le groupe d'experts. Un quart des enfants ont été tués par des tirs d'armes légères ; près de huit cents ont été victimes d'exécutions sommaires et quatre cents ont été abattus par des tireurs isolés. Une centaine aurait été torturée. Le conflit en Syrie a fait plus de cent mille morts en deux ans et demi, selon les chiffres des Nations unies.

Mauritanie : les résultats des élections se font attendre

Les résultats du premier tour des élections législatives et municipales de samedi en Mauritanie tombaient dimanche au compte-gouttes à Nouakchott au siège de la commission électorale, qui n'était pas en mesure de donner des tendances significatives. Les résultats définitifs « ne seront peut-être disponibles qu'en milieu de semaine », selon un responsable de la Commission électorale nationale indépendante. Dès samedi soir, la télévision d'État avait indiqué que le taux de participation avait été de 60%, un chiffre élevé qui, s'il était confirmé, constituerait un camouflet pour une grande partie de l'opposition « radicale » qui avait appelé à boycotter les élections.

Tiras Andang

REMERCIEMENTS

Ignace Sangui et Clarisse Peleka remercient MM André François Quenum, Hyppolite Hilaire Quenum, Edith Rose Sende, Frigo Bernard, amis et connaissances qui ont concourus à la réussite de leur mariage coutumier qui a eu lieu le 23 novembre 2013 à Brazzaville.

35^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CIM

Le Congolais Gervais Hugues Ondaye réélu au bureau exécutif

Ouvertes le 20 novembre dernier à Brisbane en Australie, les assises de l'assemblée générale élective du Conseil international de la musique (CIM) sont arrivées à terme ce 25 novembre. Le Congolais Gervais Hugues Ondaye, représentant du continent africain, a été réélu pour un nouveau mandat de deux ans au bureau exécutif.

Créé par l'Unesco en 1949, le CIM a procédé au renouvellement de son bureau exécutif lors de sa 35^e assemblée. L'unique candidat de l'Afrique a été réélu au bureau exécutif pour un nouveau mandat de deux ans. Ainsi, l'Afrique sera présente lors des grandes décisions de cette institution.

La réélection de Gervais Hugues Ondaye est une fierté non seulement pour l'Afrique mais surtout pour le Congo et sa capitale,



Gervais Hugues Ondaye

Brazzaville, qui a été récemment désignée première ville créative de la musique au niveau continental. Quant à Gervais Hugues Ondaye, sa réélection au bureau

exécutif du CIM vient consacrer ses efforts en faveur de la création, la protection et la valorisation de la musique africaine.

Bruno Okokana

Vol	Provenance	Heure de départ	Heure d'arrivée	Destination
LC 113	Brazzaville	09:05	10:00	Pointe-Noire
LC 451	Pointe-Noire	11:30	14:15	Colonou
LC 452	Colonou	15:15	18:05	Pointe-Noire
LC 106	Pointe-Noire	19:40	20:35	Brazzaville

ECAir
www.flyeca.com | Réservations clients : + 242 06 504 8 504 | Congo | 12 01 78 77 78 77 | Brazzaville | 1600 solutions touristiques | Brazzaville.com

www.azur-congo.com

Kiff AZUR

Un truc de Ouuuuuuuuuuf!

Jusqu'à
10000% de bonus
à la recharge



SMS à 1Fcf

azur

Fièremment congolais

Pour plus d'infos appelez le 181

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE FORESTIÈRE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
CREDIT N° 5121-CG
Unité de Coordination du Projet
B.P 14564 Brazzaville, République du Congo, Tel : 05 616 95 74/06 817 06 33, Courriel :
pfdecongo2011@yahoo.com

AVIS À MANIFESTATION D'INTERET

N°009/MEFDD-CAB/DEP-PFDE/AMI/13
« Recrutement d'une firme chargée de mener l'étude de faisabilité de la mise en place d'un laboratoire d'analyse des polluants »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un Crédit (n°5121-CG) pour financer les activités du Projet de Forêt et Diversification Economique (PFDE), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Crédit pour financer les services de consultants ci-après : Etude de faisabilité de la mise en place d'un laboratoire d'analyse des polluants.
2. La Direction Générale de l'Environnement de la République du Congo ayant exprimé le besoin de se doter d'un laboratoire pouvant lui permettre d'assurer le contrôle de la qualité de l'air, de l'eau et des sols, la mission vise à justifier l'opportunité ou non de la construction d'un tel laboratoire par des arguments à la fois économiques et techniques.
3. L'Unité de coordination du PFDE, chargée par le Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable de la mise en œuvre dudit projet, invite les firmes spécialisées dans le domaine à manifester leur intérêt pour les services décrits ci-dessus et à fournir les informations indiquant qu'ils ont la capacité technique d'exécuter lesdits services (note de présentation de la firme, mis-

sions similaires exécutées,...).
4. Sur cette base, une firme sera sélectionnée conformément aux Directives de la Banque «Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, édition de janvier 2011». Le consultant sera sélectionné suivant la méthode basée sur la qualité technique et le coût (SBQC).
5. Les consultants désireux d'obtenir des informations complémentaires peuvent s'adresser à l'Unité de Coordination du PFDE, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables. Les Termes de Références peuvent être consultés à la même adresse.
6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le 17/12/2013 à l'adresse ci-après : PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE, UNITE DE COORDINATION DU PROJET, Case J-142V, OCH Moungali III, Tel : (242) 05 616 95 74/06 817 06 33, Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com
Brazzaville, le 21/11/2013
Le Coordonnateur Adjoint du PFDE
Jacques OSSISSOU

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE FORESTIÈRE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
CREDIT N° 5121-CG
Unité de Coordination du Projet
B.P 14564 Brazzaville, République du Congo, Tel : 05 616 95 74/06 817 06 33, Courriel :
pfdecongo2011@yahoo.com

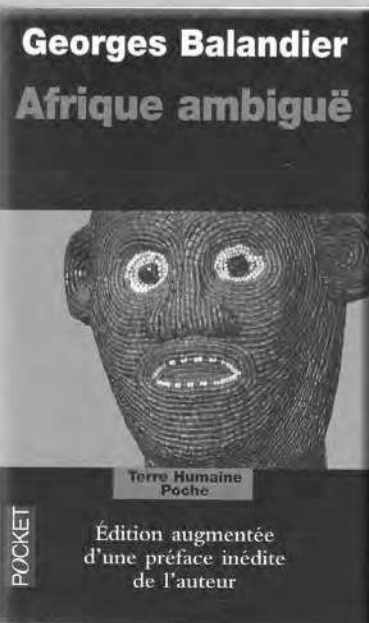
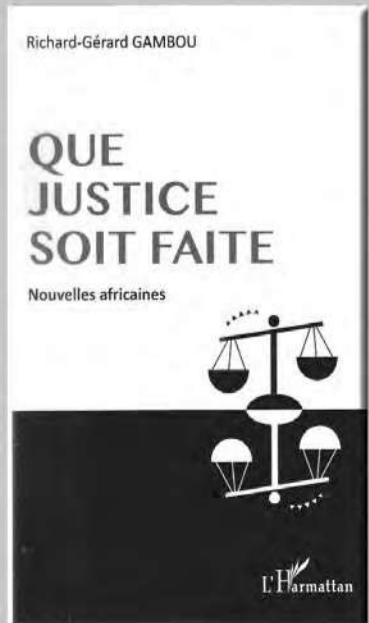
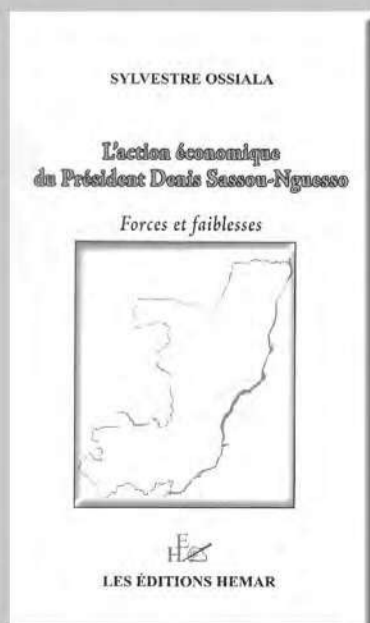
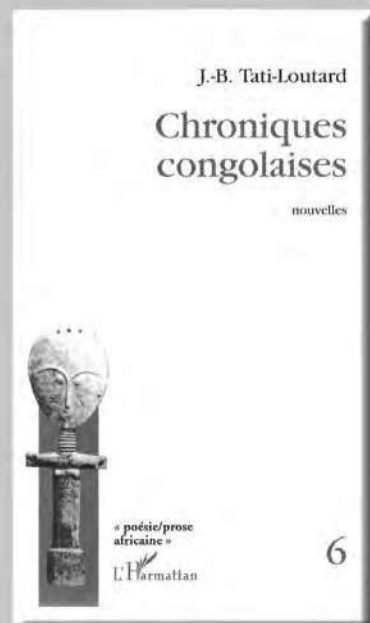
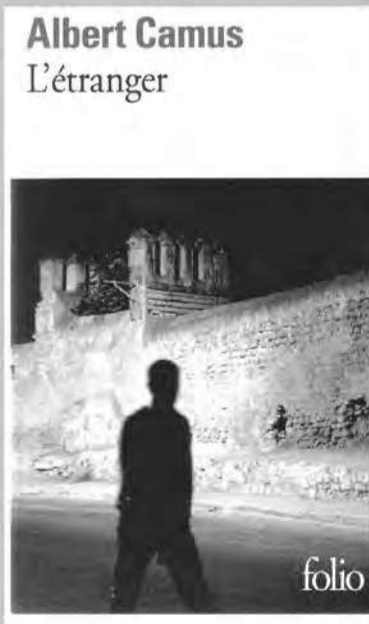
AVIS À MANIFESTATION D'INTERET

N°010/MEFDD-CAB/DEP-PFDE/13
« Recrutement de deux Consultants Individuels chargés de l'élaboration des textes d'application de la loi cadre sur la gestion de l'environnement en République du Congo »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un Crédit (n°5121-CG) pour financer les activités du Projet de Forêt et Diversification Economique (PFDE), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Crédit pour financer les services de consultants ci-après : Elaboration des textes d'application de la loi cadre sur l'application sur la gestion de l'environnement en République du Congo.
2. Au regard des nouvelles exigences environnementales au niveau international et du contexte socio-économique national actuel, un projet de nouvelle loi cadre sur la gestion de l'environnement vient d'être établi. La présente mission vise à en élaborer les textes d'application.
3. L'Unité de coordination du PFDE, chargée par le Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable de la mise en œuvre dudit projet, invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt pour les services décrits ci-dessus et à fournir les informations indiquant qu'ils ont la capacité technique d'exécuter lesdits services (qualifications, expérience professionnelle dans le

domaine, missions similaires exécutées,...).
4. Les consultants seront sélectionnés conformément aux Directives de la Banque «Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, édition de janvier 2011 » par comparaison de CV.
5. Les consultants désireux d'obtenir des informations complémentaires peuvent s'adresser à l'Unité de Coordination du PFDE, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables. Les Termes de Références peuvent être consultés à la même adresse.
6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, 17/12/2013 à 16 heures 00minutes à l'adresse ci-après : PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE, UNITE DE COORDINATION DU PROJET, Case J-142V, OCH Moungali III, Tel : (242) 05 616 95 74/06 817 06 33, Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com
Brazzaville, le 21/11/2013
Le Coordonnateur Adjoint du PFDE
Jacques OSSISSOU

En vente à la Librairie Les Dépêches de Brazzaville



60 ANS DE LA LITTÉRATURE CONGOLAISE

Brazzaville sous les feux des grands prix du théâtre

Alors que décembre est le mois phare pour la célébration du 60^e anniversaire de la littérature congolaise, Brazzaville est déjà en ébullition depuis le samedi 23 novembre.

En effet, à l'occasion de la sixième édition des grands prix du théâtre, organisée à l'auditorium des Affaires étrangères jusqu'au 28 novembre, 38 nominés de plusieurs pays africains sont en lice. Pendant une semaine, ils vont s'affronter dans les catégories suivantes : meilleur auteur, meilleur humoriste/sensibilisation, meilleur metteur en scène, meilleure comédienne et meilleur comédien. Le thème de cette sixième édition est « Bâtir des ponts culturels entre les premières et les nouvelles générations ». Entre autres personnalités en vue lors de ces festivités, citons le ministre et écrivain Henri Djombo, la conseillère à la culture et aux arts du chef de l'État, Lydie Pongault, et bien d'autres acteurs culturels.

Pour marquer le démarrage de ces activités, deux pièces de théâtre ont été présentées au public : *Secret de famille* jouée par la troupe théâtrale Sans voix que dirige Gilféri Gamboulouet ; et *Le régicide*, jouée par la troupe Savorgnan art et culture (SAC) de Thalès Zokene.

Dans *Le secret de famille*, l'histoire se passe dans un foyer musulman où la



La troupe théâtrale Savorgnan art et culture

mère cache le secret de la mort de son mari à son dernier fils. Car le père étant un terroriste, il a été arrêté puis tué en prison. Le drame de cette femme, c'est d'avoir aussi perdu ses deux fils engagés dans la même cause que leur père. Et le seul fils qui lui reste est un informaticien qui diffuse des photos d'assassinat sur Internet. Ceci, contre la volonté de sa mère... ainsi la peur de la femme est, dirait-on légitime. Devoir de vérité oblige, la femme finit par avouer toute la vérité. Laquelle ? C'est elle la responsable de la mort de son mari et de l'arrestation de ses fils qu'elle a trahis

à la sécurité islamique.

De son côté, *Le régicide* parle d'un meurtre raté au sein de la cour royale. Un complot ourdi par le premier conseiller et beau-frère du roi qui convoitait le trône. Il a tenté d'assassiner le roi mais son coup échoue. Saisi de l'affaire, le roi fait appel au grand magicien du village qui révèle l'identité du responsable.

Le roi ordonne alors que son parjure de conseiller et beau-frère soit exécuté. S'entremêlent des scènes d'inceste qui renvoient le public à la réalité sociale et politique.

Rosalie Bindika

BASKET-BALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais en France et en Espagne

France, Pro A, 8^e journée

Le Paris-Levallois s'impose face à Dijon (72-63) avec une courte prestation de Giovan Oniangué : en seulement 13 minutes de jeu, il cumule 3 points, 3 rebonds, 1 contre défensif, 2 fautes commises et +6 d'évaluation. Jean-Michel Mipoka et Nancy battent l'ASVEL de Paccelis Morlende (60-59). Le premier nommé cumule 7 points (1/3 aux tirs, 1/1 aux tirs primés, 2/2 aux lancers-francs), 3 rebonds, 1 contre défavorable, 1 passe décisive, 1 interception, 2 pertes de balle, 4 fautes commises et 1 subie en 16 minutes. Un match évalué à +8. De son côté, le meneur de jeu congolais a joué 21 minutes pour 3 points, 4 rebonds, 6 passes décisives, 1 interception, 3 pertes de balle, 3 fautes commises pour 3 subies et +5 d'évaluation.

Dans le sillage d'un très bon Steed Tchicamboud (16 points, 6 rebonds, 2 contres défensifs, 8 passes décisives, 2 fautes commises pour 1 subie et +24 d'évaluation en 35 minutes), Chalon-sur-Saône écrase Gravelines (102-74).

France, Pro B, 14^e journée

La série d'invincibilité de Boulogne-sur-Mer s'achève à Poitiers (80-86), après sept succès consécutifs. Aligné dans le cinq de départ, Loïc Akono compile 12 points, 4 rebonds, 6 passes décisives, 3 pertes de balle, 5 fautes subies et +14 d'évaluation en 35 minutes.

Espagne, ACB Liga, 7^e journée

La Bruixa d'Or de Max Kouguère s'incline à domicile face à Laboral Kutxa (64-69). En 26 minutes, Max Kouguère a inscrit 11 points (4/10 aux tirs et 1/3 aux tirs primés), pris 11 rebonds (dont 6 défensifs), 2 pertes de balle et +11 d'évaluation.

Camille Delourme

IN MEMORIAM

Novembre 1999 – novembre 2013
Cela fait 14 ans que madame Sita Bernadette de la fraternité saint Joseph nous a quitté. En cette date mémorable, les enfants : Blandine Taty, Rufin Taty, Richard Serge Taty, Note Annie, Note Guy et madame Niangue Aimée prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée compassionnelle pour elle. Des messes d'actions de grâce seront organisées courant novembre 2013 en sa mémoire en l'église de la Basilique Ste Anne du Congo.
Maman, nous t'aimons toujours.



26 novembre 1996, 26 novembre 2013 jour pour jour cela fait 17 ans que la mort arrachait brutalement à l'affection de sa famille maman Colette Mayinga, en ce jour de triste anniversaire Rock Taloulou agent Des *Dépêches de Brazzaville*, Julien Saio Loukouzi, ainsi que leurs sœurs et tous les petits-fils de la défunte prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.
Paix à son âme.



MINISTÈRE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
CREDIT N° 5121-CG
Unité de Coordination du Projet
B.P 14 564 Brazzaville, République du Congo, Tel : +242 05 616 95 74/06 817 06 33,
Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

AVIS À MANIFESTATION D'INTERET N°01/MEFDD-CAB/PFDE/AM/C/13
«Recrutement d'une firme pour appuyer la campagne d'information médiatique »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un Crédit (n°5121-CG) pour financer les activités du Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Crédit pour financer les services de consultants ci-après : «Appui à la campagne d'information médiatique »

2. La mission consiste à appuyer la Direction de la Communication et de la Vulgarisation à finaliser la stratégie et le plan de communication du Ministère de l'Economie Forestière et Du Développement Durable (MEFDD) et à élaborer des campagnes d'information autour des activités clés du MEFDD comme la traçabilité du bois, le reboisement, l'implication des populations locales et autochtones dans la gestion forestière, les initiatives de Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD),...

3. L'Unité de coordination du PFDE, chargée par le Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable de la mise en œuvre dudit projet, invite les agences de communication spécialisées dans le domaine à manifester leur intérêt pour les services décrits ci-dessus et à fournir les informations indiquant qu'ils ont la capacité technique

d'exécuter lesdits services (note de présentation de l'agence, missions similaires exécutées,...).

4. Sur cette base, les consultants seront sélectionnés conformément aux Directives de la Banque «Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Edition de janvier 2011». La sélection sera basée sur la qualification des consultants.

5. Les consultants désireux d'obtenir des informations complémentaires peuvent s'adresser à l'Unité de Coordination du PFDE, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables. Les Termes de Références peuvent être consultés à la même adresse.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le 17/12/2013 à l'adresse ci-après :

PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
UNITE DE COORDINATION DU PROJET,
Case J-142/N, OCH Moundali III,
Tel : (242) 05 616 95 74/06 817 06 33,
Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 21/11/2013

Le Coordonnateur Adjoint du PFDE
Jacques OSSISSOU

PARTI LUMUMBISTE UNIFIÉ

Antoine Gizenga confirme Willy Makiashi au perchoir

Le secrétaire général et chef du parti, Antoine Gizenga, n'est pas allé dans la dentelle pour entériner sa décision n°PL/SGCP/009/2013 du 8 novembre 2013 qui porte Willy Makiashi au perchoir d'une des forces politiques parmi les plus significatives que compte la RDC. Toutes les dispositions antérieures ayant été abrogées, Laure-Marie Kawanda Kayena n'est plus habilitée à engager le parti sous quelque prétexte que ce soit.

Fini avec l'ambiguïté ! Le tout nouveau secrétaire permanent et porte-parole du Palu dont la nomination fait encore jaser dans certains milieux du parti vient d'être confirmé dans son nouveau statut. C'est dans une ambiance bon enfant que Antoine Gizenga a fait cette annonce le dimanche 24 novembre devant un parterre des membres du Comité exécutif national du Palu réunis pour la circonstance en la résidence du patriarche retranchée dans la périphérie Est de Kinshasa, dans la commune de la Nsele.

C'est tôt dans la matinée que députés, sénateurs, membres du gouvernement, secrétaires provinciaux, chefs de section et tant d'autres cadres du parti ont investi le groupement de Bouma



Antoine Gizenga

qui, le temps d'un éclair, avait connu une affluence sans pareille. L'événement valait bien la chandelle. Ce n'est pas tous les jours que le « Vieux » sort de sa réserve pour parler. Drapé dans un ensemble trois-pièces qui lui donnait fière allure et, nonobstant le poids de l'âge, Antoine Gizenga gardait néanmoins toute sa lucidité. Sa communication fut brève. D'emblée, il précise qu'à compter de la date de la nomination du nouveau secrétaire permanent et porte-parole du Palu, toutes les

dispositions antérieures en la matière, en l'occurrence celle n°PL/SG/LEO/002/212 du 21 septembre 2012 ayant promu Laure-Marie Kawanda Kayena au même poste, ont été naturellement abrogées.

Présent à ses côtés, Willy Makiashi a eu droit aux ovations d'une assistance complètement acquise à sa cause. Une décision qui venait officiellement consacrer la triste fin de Laure-Marie Kawanda astreinte, par ailleurs, « à ne plus engager le parti sous quelque prétexte

que ce soit ». Décision salubre et non révisable qui obéit aux impératifs de cohésion nationale, à ceux du parti et à sa consolidation, se convainc Antoine Gizenga tout en soulignant sa conformité par rapport aux dispositions organiques et statutaires régissant le Palu. Profitant de l'occasion, il a annoncé la nomination imminente des membres du Cenal d'après le format qu'il jugera nécessaire pour la bonne marche du Parti et sa redynamisation à partir de la base.

Appel à l'unité

La dernière partie de son allocution fut une exhortation aux cadres et aux organes de base du Palu à plus d'engagement et de responsabilité dans le sens bien compris de l'intérêt du parti et de ses membres. « *L'égo personnel ni les considérations de tout autre ordre ne doivent aucunement guider le sens de notre comportement, surtout en ce moment où l'heure est à la cohésion nationale et à la concrétisation des efforts entrepris pour le redressement du parti* », a déclaré Antoine Gizenga, l'air plutôt serein. Et d'inviter tous les animateurs de différentes structures de direction du parti, y compris les mandataires ainsi que les autres cadres et militants, à « se met-

tre au travail dans un réel esprit de camaraderie et de nationalisme ». Sur la même lancée, le patriarche a promis « *de juger les actions des uns et des autres en fonction de leur disponibilité et de l'encadrement qu'ils sont disposés à fournir aux militants* ». Il a également martelé sur l'esprit du dialogue censé caractériser le fonctionnement des structures politiques du Palu à tous les échelons tout en insistant sur la discipline comme soubassement de la ligne directrice du parti, loin de tout relent de division et de déviation.

Cette communication d'Antoine Gizenga est venue, comme qui dirait, remettre la pendule à l'heure en levant toute ambiguïté qui, jusque-là, planait sur la nomination de Willy Makiashi suite à la fronde orchestrée contre lui par les inconditionnels de Laure-Marie Kawanda. Des correspondances signées par le patriarche ont, du reste, été déjà transmises aux différentes autorités les informant de cette mutation. Preuve de plus que les dés sont déjà jetés et le sort de Laure-Marie Kawanda définitivement scellé. Il ne lui reste plus qu'à passer le bâton de commandement du parti à celui qui en incarne désormais la destinée.

Alain Diasso

ARRESTATION DE FIDÈLE BABALA ET M^e AIMÉ KILOLO

L'équation se complique pour Jean-Pierre Bemba

Le MLC s'étonne que ces arrestations interviennent au lendemain des Concertations nationales qui avaient pour objectif la recherche de la cohésion nationale.

Le temps se gâte au Mouvement de libération du Congo (MLC). Les festivités marquant les quinze ans de cette formation politique lancées le samedi 23 novembre viennent, en effet, d'être entachées par une série d'arrestations dont sont l'objet quelques cadres de ce parti avec, en prime, l'assassinat du député national honoraire et président fédéral du MLC/Bas-Congo, Lajos Bidiu. Le moral des cadres et militants de ce parti qui passe pour la troisième force politique du pays est plus que jamais au rabais. Fidèle Babala (secrétaire général-adjoint du MLC), Aimé Kilolo Mumbamba (Conseil principal de Jean Pierre Bemba), Jean-Jacques Mangenda Kabongo (membre de la défense) et Narcisse Arido (témoin cité à comparaître par la défense) ont été arrêtés respectivement à Kinshasa, en Belgique et aux Pays-Bas.

Des arrestations perpétrées entre les 23 et 24 novembre et signées CPI pour qui « *les personnes susmentionnées auraient constitué un réseau aux fins de produire des*

documents faux ou falsifiés et de corrompre certaines personnes afin qu'elles fassent de faux témoignages dans l'affaire concernant Jean Pierre Bemba ». Ainsi peut-on lire dans le communiqué publié par cette juridiction internationale agissant par son juge unique de la Chambre préliminaire II. D'après la source, le transfert de ces personnalités à la Haye se fera conformément aux procédures judiciaires applicables dans les trois pays où elles ont été arrêtées. La Chambre préliminaire II a également demandé aux États concernés de localiser et geler les avoirs des suspects.

Kinshasa a coopéré avec la CPI

Pour le cas du transfèrement du député Fidèle Babala à la CPI, le gouvernement ne fait pas mystère sur sa collaboration en tant qu'État partie au Traité de Rome instituant la CPI. Intervenant sur le sujet hier à l'Assemblée nationale, la ministre de la Justice Wivine Mumba a déclaré que la RDC a agi dans la légalité par le biais du procureur général de la République. Et d'ajouter que cela était conforme à l'article 27 du texte fondateur de la CPI qui « *s'applique à tous de manière égale, sans aucune distinction fondée sur la qualité officielle* ». Pour la minis-



Jean-Pierre Bemba Gombo

tre, le gouvernement a agi en toute légalité en exécutant ce mandat d'arrêt de la CPI conformément à l'article 86 du statut de Rome qui oblige les États Parties à coopérer pleinement avec la Cour dans les enquêtes et poursuites qu'elle mène pour les crimes relevant de sa compétence. « *Nous avons des engagements internationaux que nous avons signés, qui sont passés par ce Parlement, et qui est le statut de Rome que nous avons ratifié et que nous devons respecter* », a-t-elle martelé. Réagissant à la question,

le porte-parole du gouvernement a, pour sa part, indiqué que la RDC qui a des engagements internationaux à respecter n'avait pas d'autre alternative que de coopérer à l'exécution du mandat émis par la CPI d'autant plus que le pays n'a jamais envisagé un quelconque retrait du Statut de Rome à l'instar d'autres États africains.

Nouveau rebondissement

Avec ces derniers développements, il y a lieu de craindre pour la suite du procès qui risque de connaître un nouveau rebondisse-

ment alors que tout était presque ficelé en vue d'une libération éventuelle du sénateur Jean-Pierre Bemba après l'audition des témoins à décharge présentés par la défense. Cette étape passée, alors qu'on attendait que l'incriminé fasse une déclaration sous serment pour clôturer l'audition des témoins à décharge, voilà que le débat vient d'être relancé avec cette histoire de subornation de témoins devant la CPI sur fond d'éléments de preuve falsifiés pour le besoin de la cause.

Non seulement que le procès est relancé, mais en plus, le sort de Jean-Pierre Bemba devient aléatoire lorsqu'on sait que son équipe de défense est quasi décapitée après le décès de Me Kwebe Liris et aujourd'hui l'arrestation de Me Kilolo et Jean-Jacques Mangenda Kabongo. Entre temps, l'argumentaire développé par la défense consistant à dédouaner Jean-Pierre Bemba des crimes perpétrés en Centrafrique entre octobre 2002 et mars 2003 au motif que ses militaires n'étaient plus sous ses ordres au moment des faits, risque de basculer si les fameux témoins de la défense confirmaient avoir effectivement été soudoyés pour tronquer leurs dépositions.

A.D.

BANDUNDU

Les ressortissants de Kolokoso adoptent les résolutions du Forum sur le devenir de ce secteur

Des diplômes de mérite et d'excellence dont quatre à titre posthume ont été décernés à quinze lauréats, acteurs du développement de cette entité.

Une rencontre des ressortissants du secteur de Kolokoso, territoire de Kenge, dans le district du Kwango au Bandundu, tenue le week-end à Lemba-Terminus, à Kinshasa, a permis de faire la restitution des résolutions du mini-forum sur le devenir de cette entité territoriale. Cette assemblée générale a également permis l'adoption de ces idées qui sous-tendent le développement de ce secteur. Parmi les temps forts, on note la désignation, par la coordination, des membres du comité de suivi de la mise en œuvre de ces recommandations. Une cérémonie de réconciliation des filles et fils de Kolokoso a également eu lieu avant la prière œcuménique qui a précédé l'in-



Les membres de l'assemblée générale

tervention de l'Association des journalistes originaires du secteur de Kolokoso (Presko). L'association a décerné des diplômes d'excellence et de mérite à des personnes physiques et morales ayant brillé par des actes de développement dans cette partie de Bandundu.

Unité de Kolokoso

Dans les interventions, tous les orateurs sont revenus sur l'unité des fils et filles de Kolokoso, pour enclencher le développement de la zone, en profitant pleinement de sa situation idéale entre la ville de Bandundu et le Chef-lieu du district du Kwango,

Kenge I. Tous les ressortissants ont été invités à cultiver l'unité dans le but de canaliser tous les efforts, les moyens matériels et financiers vers le développement de cette entité.

Les membres de ce forum de réflexion ont été appelés à être conscients de leur responsabilité d'être le creuset des actions visibles sur le terrain en faveur du secteur Kolokoso. La Presko, par son secrétaire exécutif, le journaliste Claude Mesa, a promis de se conformer au siècle de l'information, en créant un journal pour la circulation d'informations du terroir, faute d'un organe de liaison entre les membres de ce forum. Claude Mesa a profité de cette occasion pour féliciter les membres de trois commissions pour le travail abattu. « La Presko tient à féliciter les organisateurs de ces réflexions et tous les membres de trois

commissions, qui, malgré leurs occupations, ont abattu un travail de titan dont nous apprécions à juste titre le résultat constitué des résolutions qui vont nous servir comme une boussole dans la lutte pour le développement de notre cher secteur », a-t-il souligné. Un message particulier a été envoyé au ministre délégué aux Finances, Patrice Kitebi Kibol M'vul, qui a été prié de « ne jamais se soustraire de ses responsabilités d'aider Kolokoso ».

Cette réflexion qui a réuni les filles et fils de Kolokoso en assemblée générale a tourné autour de trois thématiques dont la politique, l'économie et la socio-culturelle. Objectif : faire un diagnostic global du mal profond de ce secteur; de faire l'état de lieu dudit secteur et de proposer des pistes de solution.

Lucien Dianzenza

PÉTROLE

Des défis logistiques majeurs pour les pays africains

Un grand nombre de pays de la région, dont la RDC, a accéléré ces dernières années les prospections dans d'autres bassins sédimentaires, après l'épuisement des réserves facilement accessibles.

Selon un rapport de DHL Customer solutions & innovations, loin d'être un simple problème d'ajustement des politiques, les pays africains doivent se préparer à traverser des zones de turbulence. Certes, la bonne nouvelle tient des projections optimistes de croissance en matière d'approvisionnement en pétrole en Afrique pour les 25 prochaines années. L'on espère ainsi une production supplémentaire variant entre 0,5 million et 2 millions de barils/jour. Mais il ne s'agit encore que des statistiques, car la réalité sur le terrain est bien plus compliquée. En effet, le continent africain devra forcément s'adapter pour continuer à répondre efficacement à la demande mondiale, et à faire évoluer au mieux ses tendances, a noté le rapport. Cette mutation indispensable profiterait aussi à la croissance économique de l'Afrique, d'autant plus que la région sera courtisée pour la disponibilité des ressources. Un approvisionnement en énergie stable et fiable est la condition pour développer l'activité économique à l'échelle mondiale, a fait remarquer le rapport. Pourtant, en dépit de ces perspectives optimistes, combinées aux découvertes récentes dans le domaine du pétrole et du gaz en Afrique, seuls les pays du continent qui répondront durablement aux problèmes posés par la logistique

pourront effectivement ressentir une influence positive sur leurs économies. Des enjeux de taille Les pays africains doivent se mettre dès à présent à la recherche de fournisseurs, prestataires de service et autres entreprises africaines locales qui possèdent les moyens nécessaires pour répondre à cette croissance, poursuit le rapport. Pour DHL, en relevant ce défi, les découvertes énergétiques pourraient offrir réellement de nombreuses possibilités aux entreprises locales. Pour preuve, la propre ascension de DHL dans le transport des matériaux du secteur de l'énergie dans la région. Ainsi la nécessité de rebondir très vite s'explique par le fait que les nouveaux sites d'exploration/exploitation se trouvent dans des zones reculées. Techniquement, les tâches à accomplir sont plus titanesques.

En RDC, l'exploration dans les grabens Albertine et Tanganyika, dans l'est du pays, a bien plus d'exigences, et comporte également bien plus de risques. Pour développer ces nouveaux sites après l'épuisement du bassin côtier, il faut des investissements plus lourds, et cette contrainte financière fait fuir les sociétés. Il s'agit des sites où l'on devrait, par exemple, songer à construire des raffineries sur place pour avoir un coût de transport du brut moins élevé. Contrairement au bassin côtier ouvert sur la mer, les bassins du Graben sont confinés. En retour, il y a très peu de fuites, très peu de migrations qu'au niveau des bassins marginaux ou côtiers. Aussi il est indispensable pour le pays de miser sur un partenariat

public-privé constructif, avec des partenaires viables disposant de capacité technique et financière. Quant à l'enjeu logistique, il se jouera sur les infrastructures déficitaires. Le graben Tanganyika fait 34 000 km² de superficie totale, pour une longueur de 650 km et une profondeur d'eau de 1470 mètres. Le lac est partagé avec la Tanzanie et le Burundi.

Dans la partie congolaise, les travaux d'envergure n'ont pas encore démarré dans les 11 blocs qui se prêteraient bien à l'exploitation, selon les données disponibles. Épuisement des sites pétroliers par le fait du déclin de la plupart des bassins productifs, à cause de leur épuisement progressif. L'on s'attend à une réduction de 5% par an de la production de pétrole classique. Les problèmes liés à l'exploitation des nouveaux sites se poseront à la fois en des termes infrastructurels, de transport et d'expertise. Il faut des fournisseurs capables d'apporter des solutions de chaîne logistique de bout en bout aux sociétés pétrolières et gazières. Dans son livre blanc, DHL confirme que les fournisseurs en logistique doivent apporter une empreinte globale, conjuguée à une expertise des marchés locaux. En somme, ils doivent être des partenaires fiables capables de gérer les coûts et d'optimiser les processus et maintenir la conformité aux exigences de sécurité à la fois sur le site et hors site. Sans des solutions durables, ces problèmes s'érigeront en véritable entrave pour les entreprises du secteur de l'énergie.

Laurent Essolomwa

ÉDUCATION

Kinshasa accueille la réunion des leaders des organisations des enseignants affiliées de la zone IV

Des leaders des organisations des enseignants affiliées de la zone IV de l'Internationale de l'éducation (IE)-Région Afrique sont en réunion depuis hier au Centre d'études pour l'action sociale de Gombe à Kinshasa.

Les assises qui s'achèvent ce 26 novembre ont permis d'échanger sur la situation scolaire, syndicale et socio-économique de chaque pays afin de définir la politique syndicale au niveau de la région.

Dans leur agenda, ces responsables des organisations syndicales de huit pays d'Afrique représentés ont inscrit l'analyse de la situation politique de l'éducation dans la région et l'analyse de façon stratégique du mouvement syndical de l'enseignement dans la zone. Il s'agit, selon la coordinatrice principale de la zone IV, Assibi Napoé, d'évaluer les forces et les faiblesses ainsi que les opportunités du mouvement, et de voir comment faire face aux menaces, pour un syndicat fort, crédible, dynamique, etc.

Au cours de ces travaux, les participants ont réfléchi également sur l'empreinte à donner au système éducatif au niveau de la région « au moment où on est à deux ans de 2015, qui marque l'échéance des Objectifs du millénaire pour le développement dont celui qui vise l'éducation pour tous ». Les assises de Kinshasa coïncident avec le lancement de la campagne mondiale « Unie pour une éducation de qualité, éducation de qualité pour un monde meilleur », mise en route par l'IE.

Plus de trente millions de membres

L'IE, note-ton, est une organisation syndicale mondiale du domaine de l'éducation constituée en 1993. Elle est composée de trois cent quatre-vingt quatorze organisations membres, actives dans cent-soixante-onze pays et territoires et affirment représenter plus de trente millions d'enseignants et plus généralement de personnes travaillant dans l'éducation. Ce regroupement affirme, en effet, se composer d'organisations d'enseignants et d'employés de l'éducation et de la recherche qui défendent les principes du syndicalisme indépendant et aspirent à mettre en valeur la démocratie, les droits de l'homme et la justice sociale dans leurs nations, à améliorer les conditions de vie et de travail de leurs membres et à faire progresser l'éducation par l'action syndicale. Alors qu'il se donne pour mission d'aider « au développement d'organisations démocratiques pour les enseignants et les travailleurs de l'éducation ». Dans ce but, il mène des opérations de solidarité et de coopération entre organisations syndicales de l'éducation de différents pays.

Pour la réunion de Kinshasa, qui concerne la Zone IV de la Région Afrique, les pays représentés sont le Gabon, le Tchad, le Cameroun, le République du Congo, le Burundi, le Ghana et la RDC. Pour le pays hôte, on a noté la participation du Syndicat des enseignants du Congo et de la Fédération nationale des enseignants du Congo.

L.D.

UNESCO

Lancement de la campagne « les jeunes d'aujourd'hui, il est temps d'agir »

Cette campagne cible vingt-un pays d'Afrique orientale et australe. Selon le rapport « Les jeunes d'aujourd'hui, il est temps d'agir » réalisé par l'Unesco en partenariat avec l'Unicef, l'Onusida, l'Unfpa et l'Oms, chaque année, quatre cent mille trois cent nouvelles infections à Vih sont contractées par des jeunes âgés de quinze à vingt-quatre ans.

L'objectif de cette campagne régionale vise à obtenir un engagement politique ferme des ministres de l'Éducation et de la Santé de vingt-un pays concernés dont la RDC sur les questions des jeunes et des adolescents au cours d'une réunion de haut niveau qui se tiendra dans le cadre de la conférence internationale sur le sida et les infections sexuel-



Une vue des orateurs lors du lancement de la campagne dans la salle polyvalente de l'oms

lement transmissibles le 6 et 7 décembre en Afrique du Sud. En RDC, cette campagne a été lancée le vendredi 22 novembre dans la salle polyvalente de l'Oms. C'était en présence notamment du directeur pays de l'Onusida, Mamadou Sako, du directeur

de programme national de la santé de l'adolescent, Mbadu et de la directrice chef de service au ministère de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel, Christine Nepanepa. Les élèves aussi ont été conviés à ce lancement parce qu'ils sont les pre-

miers concernés.

Selon le Dr Gabriel Nsakala, expert à l'Unesco, cette campagne est lancée pour soutenir une action, un engagement des États d'Afrique de l'Est et australe dans lequel fait partie la RDC entant que pays de la SADC. Parce que, explique-t-il, nous sommes à quelques pas de l'horizon 2015 des objectifs du millénaire pour le développement mais il a été constaté qu'en dépit de la tendance à la stabilisation de l'épidémie du sida, les jeunes continuent à être les premières victimes. On observe de plus en plus qu'ils sont exposés au Sida et aux grossesses précoces.

« C'est pour cela que l'Unesco, en partenariat avec Onusida, Oms, Unicef et Unfpa ont collaboré pour

mettre au point un programme qui sera lancé à travers cette campagne pour essayer de voir comment on peut repositionner l'approche éducative dans la double prévention du Vih-sida et des grossesses précoces », fait-il savoir avant d'ajouter que « Nous voulons remettre en scène l'éducation sexuelle complète comme approche stratégique pour arriver à une très bonne prévention de jeunes contre le sida et à réduire les grossesses chez les adolescentes. En outre, nous voulons, en même temps, mener un plaidoyer pour qu'il y ait beaucoup de services d'éducation sexuelle adaptés aux besoins de jeunes avec un personnel qualifié ».

Aline Nzuzi

MODE ET STYLE

La collection « Protos » à l'honneur à Soko soko bazar

Le marché de l'art et de l'artisanat congolais annoncé ce week-end va servir de cadre au lancement du label ethnique Vivuya à la Maison de France, le Cercle français de Kinshasa voisin à la Halle de la Gombe.

Les Dépêches de Brazzaville tiennent du promoteur du label ethnique Vivuya, le designer textile et styliste Mbugha Meni, que le défilé de mode de sa marque est prévu ce dimanche 1er décembre à 15h précises. Vivuya ou beauté en français est un mot emprunté au kinande, langue parlée par les Nande, population vivant au Nord Kivu (est de la RDC), plus précisément dans les territoires de Beni et Lubero. Assistant à l'Institut supérieur des arts et métiers (Isam), Mbugha Meni a conçu des motifs inspirés des réalisations des peuples autochtones de la forêt de l'Ituri en province orientale. Des créations dont le designer textile avait présenté les prémices à l'exposition organisée du 27 au 29 juin dans l'enceinte de l'Isam dans le cadre du cours de conception textile sur le thème très évocateur « Entre tradition et modernité ».

Mbugha Meni n'invite pas les Kininois et Brazzavillois à une simple visite de Soko soko bazar, le marché débutera ce vendredi 30 novembre à 10 heures et prendra fin le lendemain, samedi 1er décembre à 18 heures. En fait, plus qu'une curiosité à satisfaire, il lance un vibrant appel aux habitants des deux villes de la sorte : « Venez achetez nos produits pour soutenir le projet social "Ndura" en faveur des peuples autochtones d'Epulu dans la réserve de Faune à Okapis ». Et de poursuivre que les personnes désireuses d'en savoir plus sur ce projet social en faveur des autochtones financé par Soko soko bazar sont à voir au travers du suivant lien : epuluforest.blogspot.com.

Par ailleurs, a tenu à rappeler le des-



L'affiche du 8^e Soko soko bazar

igner-styliste : « Le marché a pour objet de permettre deux fois l'an aux artistes et artisans locaux de vendre leurs produits ». Pour cette 8e édition de Soko soko bazar, la seconde de cette année, indique Mbugha : « Nous organisons des ateliers d'éveil artistique pour les enfants et des spectacles de cirque ».

Quant à l'agenda régulier de Soko soko bazar, nous a-t-il expliqué, il est calé exprès avant les départs de vacances d'été et d'hiver. D'où l'organisation du premier marché en juin et du second en novembre. Ce, à l'instar de celui tenu les samedi 1er et dimanche 2 juin derniers et du ce week-end. Dans le cadre du marché, a ajouté Mbugha : « Nous agrémentons les journées par des spectacles de danse et des défilés de mode ».

Nioni Masela

DISTINCTION

Ray Lema récompensé pour l'ensemble de sa carrière

Le grand prix 2013 de l'Académie de musique Charles Cros lui a été décerné pour l'ensemble de sa carrière et pour primer son dernier album le VSNP.

Mis sur le marché depuis le 21 janvier 2013, « VSNP-Very Special New Production » compte neuf titres inédits réalisés en quintet avec les artistes Étienne Mbappe à la basse, Nicolas Viccaro à la batterie, Irving Acao au saxophone ténor et Sylvain Gontard à la trompette. Ce quintet est le fruit d'un long travail de réflexion engagé depuis un certain temps dans la carrière musicale de Ray LEMA. Après avoir travaillé en solo puis en trio, l'artiste avait livré quelques concerts au Cameroun en quartet. Cette expérience a suscité chez lui l'envie d'adjoindre la trompette. VSNP est un album enregistré dans les conditions du live. Quatre titres, apprend-on, sont dédiés tout particulièrement à des personnes spéciales pour Ray LEMA : les artistes Fela Anikulapo et Herbie Hancock, tous deux sources d'inspiration ; son amie l'essayiste malienne Aminata Traoré, et enfin son oncle, Étienne Nkazi originaire du village de Ntimansi dans le Bas-Congo, décédé en février 2010 à l'âge de 129 ans et dont la vie est en partie racontée dans le livre « Congo » de David Van Reybrouck). Le Ray LEMA « VSNP-Quintet », indique-t-on, est un groupe d'un nouveau genre, mélangeant les finesses harmoniques des musiques occidentales aux saveurs fortement épicées du continent africain. L'album a été officiellement présenté au public le 7 février 2013 lors d'un concert du Quintet au New



L'artiste Ray Lema transcende les frontières musicales

Morning à Paris.

Fondée en 1947, l'Académie Charles Cros défend la diversité musicale, veille à la préservation de la mémoire sonore, soutient la création, le développement de carrière des artistes, l'esprit d'entreprise et le courage des éditeurs graphiques et phonographiques. Elle décerne ses Grands Prix du disque une fois par an.

Nouvelle aventure musicale

Par ailleurs, Ray Lema vient de démarrer un projet avec l'association Au Fil de l'Air, qui lui donne carte blanche pour réaliser un disque avec 350 enfants de la région de l'Ain en France. L'artiste va transmettre et de partager un répertoire de 12 chansons avec des chœurs d'enfants. Le fruit de cette nouvelle expérience musicale sera présenté le 27 juin en concert au festival des Temps Chauds de Bourg-en-Bresse. Pour cette nouvelle aventure musicale, Ray Lema sera accompagné des artistes Fredy Massamba et Ballou Canta, Lulendo au chant, percussions et senza, Rodrigo Viana à la guitare et Francky Moulet à la basse.

Patrick Kianimi

DIVISION 1-5^e JOURNÉE

V.Club dispose de Lubumbashi Sport, DCMP bat Rojolu

La 19^e édition du championnat national de football -Division 1- prend progressivement sa vitesse de croisière, étant arrivé à sa cinquième journée le week-end dernier.

Dans le groupe B, V.Club a été une nouvelle fois implacable, le samedi 23 novembre au stade des Martyrs de Kinshasa, en battant Lubumbashi Sport par deux buts à zéro. Le buteur international rwandais de souche congolais Etekiama a mis les Dauphins noirs du coach Florent Ibenge sur la voie de ce cinquième succès en championnat à la 46^e minute. Et Jean Munganga a doublé la mise à la 75^e minute.

Le dimanche 24 novembre, le Daring Club Motema Pembe (DCMP) a renoué avec la victoire après le forfait écopé contre Sanga Balende en quatrième journée, en battant Shark XI FC grâce à un but de l'attaquant Kayembe à la 51^e minute. Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi passe un séjour satisfaisant à Kinshasa, avec un deuxième succès le dimanche face à SC Rojolu. Robert Mbuyi a inscrit l'unique but de la partie à la 21^e minute en faveur des protégés du gouverneur Alphonse Ngoy Ka-



V.Club leader du groupe B du championnat national de football

sanji du Kasai oriental. Signalons aussi l'égalité d'un but partout entre Tshinkunku et Muungano ce même dimanche au stade des Jeunes de Kananga. Tabala du club de Bukavu a ouvert la marque à la 44^e minute. Et Kayembe a égalisé pour Tshinkunku à la 51^e minute.

Dans ce groupe B, V.Club trône

avec 15 points, suivi de Sanga Balende (13 points), DCMP (9 points), Lubumbashi Sport (7 points), Shark XI FC (7 points), Tshinkunku (2 points), OC Muungano (2 points), SC Rojolu 1 point.

Deux matchs seulement se sont joués dans le groupe A. Le dimanche 24 novembre 2013 Au

stade Frédéric Kibassa Maliba de Lubumbashi, le FC Saint-Eloi Lupopo a fait le strict minimum face au FC MK de Kinshasa. Les Cheminots du coach Raoul Jean-Pierre Shungu ont eu raison des poulains de l'entraîneur Jacques Kingambo par un but à zéro, une réalisation du milieu défensif Gina Pambani sur penalty à la

70^e minute de jeu. En match avancé de la cinquième journée, Don Bosco de Lubumbashi avait écrasé, le mercredi 20 novembre au stade TP Mazembe de Lubumbashi, Makiso de Kisangani par quatre buts à zéro. Ilunga Kayanda (3'), Tardelly Ilunga (34'), Chavda Maisha (63') et Landu Miyete (80') étaient les buteurs des Salésiens.

La rencontre entre Elima de Matadi et Dauphins Noirs de Goma a été reporté à ce mardi 26 novembre en raison de l'absence du club du Nord-Kivu à Boma dans le Bas-Congo. Et le quatrième match de ce groupe A entre Mazembe de Lubumbashi et Nika de Kisangani a été reporté à une date ultérieure car les Corbeaux du Katanga disputaient le samedi 23 novembre à Radès en Tunisie la finale aller de la 10^e Coupe de la Confédération face aux Bianconeris du CS Sfaxien de Tunisie.

Dans ce groupe A, Mazembe est premier avec 12 points, suivi de Nika (9 points), Lupopo (9 points), FC MK (7 points), Don Bosco (6 points), Elima (3 points), Makiso (2 points) et Dauphins Noirs (1 point).

Martin Enyimo

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION-FINALE

Mazembe perd la première manche contre CS Sfaxien

TP Mazembe a loupé sa finale aller de la 10^e Coupe de la Confédération, battu le samedi 23 novembre au stade Radès de Tunis par le club tunisien de CS Sfaxien : deux buts à zéro.

Le Gabonais Didier Ndong a ouvert le score pour les Bianconeris arabes à la 16^e minute de jeu sur une frappe à l'entrée de la surface de réparation. Alors que la rencontre allait s'achever, les Corbeaux du Katanga ont encaissé le deuxième à la 90+1^e minute par Taha Yassine Khenissi ; il s'est retrouvé étrangement seul dans l'axe de la défense dégarni de Mazembe avant de battre imparablement le gardien de but Robert Kidiaba. L'on note que les joueurs de Patrice Carteron ont cependant tenté de faire le jeu en deuxième période avec le capitaine Trésor Mputu à la braquette, mais sans inquiéter outre-mesure la défense du club tunisien bien en place et respectant les consignes du technicien néerlandais du club, Ruud Krol. Mazembe qui a passé une semaine au Lizzy Sport Complex d'Accra



Vue de la finale aller de la Coupe de la Confédération entre CSS et Mazembe

au Ghana pour préparer cette finale aller est, apparemment, passé à côté de son match.

Ruud Krol a salué la performance de ses poulains, tout en demeurant prudent pour le match retour à Lubumbashi : « Je suis bien sûr content de mes joueurs et du score car c'était un match difficile. Le fait de

marquer rapidement nous a beaucoup aidés. Mais attention, ce n'est pas fini, il reste un match à bien négocier... Et j'avoue que Mazembe pratique un football que j'aime bien ».

Un peu désabusé par le résultat de cette finale aller, Patrice Carteron a été bref dans son commentaire sur le site web du Mazembe : « Il faut se

préparer pour faire un match exceptionnel samedi ». Président sportif de Mazembe et gouverneur de la province du Katanga, Moïse Katumbi Chapwe demeure optimiste pour le match. Il l'a fait savoir au lendemain de la défaite de son équipe. « Il faut avoir la foi, on a perdu une bataille pas la guerre. Et on va jouer pour que la Coupe reste au Congo. Pour la dédier à nos frères de l'Est, aux militaires qui sont tombés au front et

confiance dans notre équipe et dans notre public. Moi j'aime ce genre de situation car c'est dans la difficulté qu'il faut être grand... Même si j'ai des réceptions, je trouverai la solution pour rester en noir/blanc jusqu'au match. La Coupe restera au Katanga ! », a-t-il déclaré dans une communication publique. Depuis 2006, Mazembe n'a réussi à marquer que deux buts en six matchs livrés sur le sol tunisien. En 2007, les Corbeaux du Katanga avaient perdu face aux Bianconeris de Sfax par zéro but à deux. Ils ont été battus par Étoile du Sahel (1-2). Et en 2010, Mazembe a perdu et fais match nul face à Espérance de Tunis (0-3, 1-1). En 2012, Mazembe est tombé devant Espérance de Tunis (0-

« J'aime ce genre de situation car c'est dans la difficulté qu'il faut être grand... Même si j'ai des réceptions, je trouverai la solution pour rester en noir/blanc jusqu'au match. La Coupe restera au Katanga »

au chef de l'État pour le maintien de la paix dans notre pays. Deux à zéro, ce n'est rien du tout... J'ai

1). Et cette année, Mazembe a été battu par CA Bizertin (1-0), et par CS Sfax (0-2).

M.E.

VIOLENCES À L'ÉGARD DES FEMMES

279 cas de viol observés en neuf mois à Brazzaville

L'unité de lutte contre les violences sexuelles de l'hôpital de base de Makélékélé a enregistré 279 cas de viol de janvier à septembre 2013. Soit un cas par jour dont 65% de victimes comprises entre six et 15 ans avec une moyenne de 12 ans et 25% pour celles qui ont entre un an à cinq ans.

Les violences sont commises par des voisins (54%), des membres de la famille (21%) et de 10% par les collègues de l'école ainsi que des personnes inconnues. Ces statistiques ont été données le 25 novembre, par la ministre de la Promotion de femme et de l'Intégration de la femme au développement, Catherine Lipiti Embondza, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Au Congo, cette journée a été commémorée à la mairie centrale de Brazzaville sur le thème «Mobilisons-nous pour combattre les violences faites aux femmes et aux filles». La cérémonie était patronnée par le ministre d'État, de la Justice et des droits humains, Aimé Emmanuel Yoka. Cette quatorzième édition a été marquée par diverses considérations faites à l'égard des femmes. L'historique de la journée, le bilan à mi-parcours des activités de sensibilisation, la projection d'un extrait de film sur le thème de la journée ainsi



Les femmes lors de la célébration de la journée, le 25 novembre, à la Mairie centrale de Brazzaville

que la lecture du message du secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), Ban Ki-moon, par un représentant du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap) au Congo. Ce message souligne la détermination à prévenir et à

éradiquer toutes les formes de violences à l'égard des femmes.

Un frein au développement

Pour Catherine Lipiti Embondza, les violences faites aux femmes constituent un frein au développement du pays. Le

Congo ne doit pas perdre de vue les nombreux défis à relever au cours des prochaines années dans la prévention des violences et l'assistance aux victimes. Plusieurs actions ont été lancées en 2012 sur le thème «Tolérance zéro maintenant».

Dans son allocution de circonstance, le ministre Aimé Emmanuel Yoka a rappelé les diverses considérations faites aux femmes au moyen âge, au 19ème siècle et du progrès accompli en matière de promotion et de protection des droits des femmes. Cette journée a été proclamée le 25 décembre 1999, après l'adoption de plusieurs déclarations. Les violences à l'égard des femmes se répandent partout quels que soient le revenu, la classe sociale et la culture. D'après lui, la persistance et le caractère endémique de la violence sont un obstacle majeur à l'égalité juridique, sociale, politique et économique. «La femme est une source d'hospitalité familiale et sociale», a-t-il reconnu.

Tristesse des femmes contre ces violences

Perpétue Kimbolo, présidente de l'Association maman Antoinette-Sassou (AMAS) de Moukondo : «en tant que mère j'ai été touchée après la projection du film sur toutes formes de violences. Mais cette fois-ci, nous allons nous battre pour aider les victimes dans la sensibilisation. C'est ainsi que j'interpelle les victimes à ne pas avoir honte pour dénoncer ce genre d'actes aux conséquences néfastes.»

Pour Promise Gisety, «c'est triste de voir nos mamans battre leurs enfants pour des tâches quotidiennes de la maison. Les jeunes filles sont victimes de viols en période de conflits, de mutilations génitales et même d'insultes.»

Lydie Gisèle Oko

Ce qu'en pensent les Ponténégrins

Le 25 novembre de chaque année, la communauté internationale célèbre la Journée d'élimination des violences faites à l'égard des femmes. Interrogés sur le sujet, les Ponténégrins sollicitent davantage de sensibilisation.

Lucretse Alanhie : «La plus grave, c'est la violence mentale»

Les violences sont multiples, tant au niveau professionnel que social. «Ces violences faites aux femmes sont d'ordre physique et psychologique. Dans nos sociétés la femme est considérée comme un être inférieur alors que dans la genèse la femme a été créée à côté de l'homme comme une aide, capable de contribuer au développement d'une nation. Malheureusement cette créature humaine est chosifiée. Même la journée internationale de la femme est célébrée à titre symbolique puisqu'au fond c'est difficile de constater l'émancipation». Agent de la direction départementale des sports de Pointe-Noire, elle pense que la violence mentale est plus grave que la violence physique. «La plus grave, c'est la violence mentale. Dans la mentalité, la personne elle-même se tue, elle se dégrade et ne peut plus positiver. Même si elle avait des atouts pour faire quelque chose de bien puisqu'elle est affectée psychologiquement, elle se sent incapable.»

En revanche, a-t-elle poursuivi, la violence physique due aux coups peut s'amender avec les traitements. C'est possible d'éviter ces violences si l'on investit dans la sensibilisation dans tous les milieux sociaux. «Les hommes doivent se mettre à la place des femmes. Certes les hommes sont aussi victimes mais la violence des femmes est particulièrement douloureuse.»

Jean Célestin Moukoki propose un débat hommes-femmes

Il a souligné, dans le cadre de la violence domestique, que les hommes qui pensent qu'ils n'ont pas d'obligation au foyer manquent de connaissance. «Penser que tout le travail de la maison est réservé aux femmes c'est une forme d'aliénation culturelle. Personne ne peut démontrer que cuisiner ou faire la lessive au foyer est réservé à la femme puisque les meilleurs cuisiniers au monde sont des hommes», a-t-il noté. D'après lui, il suffit que les hommes changent un peu de nature pour que les mentalités aillent de l'avant.

Parlant des violences au niveau professionnel, Jean Célestin Moukoki a condamné ceux qui pensent devoir se soumettre à leurs appétits sexuels pour garantir leur poste. «Nous sommes dans un système où l'information ne circule pas bien et je pense que les médias devraient faire un travail de sensibilisation pour que ceux qui commettent ces actes arrêtent. Quand nous venons au travail chacun de nous, homme ou femme, a son travail à faire et le tout fait que la société avance», a ajouté Jean Célestin Moukoki avant d'encourager les femmes dans l'exercice de leur profession. «Je voudrais qu'à l'occasion de ce genre de journée, les femmes organisent des conférences-débats en y associant les hommes, pour dénoncer ces pratiques. En outre, les femmes pourraient dire ce qu'elles attendent d'un homme à la maison.»

Marceline Djondaha condamne des enseignants qui violentent les filles

Technicienne de surface à la préfecture de Pointe-Noire, Marceline a souligné le problème des violences sexuelles que subissent les enfants à l'école. «Il y a des enseignants qui violentent les jeunes filles à l'école. Par conséquence les enfants finissent par fuir les cours», a-t-elle avancé, avant d'interpeller les pouvoirs publics à intervenir afin de permettre aux enfants de s'exprimer sans contrainte à l'école.

Charlem Léa Legnoki



Lucretse Alanhie

TRANSPORTS TERRESTRES

Les chauffeurs de véhicules grumiers sous menace

Le directeur des transports terrestres n'a pas caché son indignation, le samedi 23 novembre, dans sa communication à la presse locale. Jean Ingamba tient à ce que des sanctions disciplinaires soient appliquées sans entorse en cas de récidive.

Selon Jean Ingamba, certains chauffeurs de grumiers utilisent ces engins, pourtant spécialisés, pour transporter clandestinement des personnes et des marchandises à Pointe-Noire et au Kouilou. « Il s'agit de la protection des vies humaines sur la voie publique. Les textes sont clairs. Ces chauffeurs et ces grumiers appartiennent à des sociétés d'exploitation du bois installées à Pointe-Noire et au Kouilou. Il n'est pas question que ce désordre continue dans ces départements : tout contrevenant est exposé aux sanctions prévues par la loi », a-t-il déclaré. Il a rappelé aux usagers de la route des deux départements les textes ou arrêtés portant réglementation de la circulation des grumiers à Pointe-Noire, comme l'interdic-



Jean Ingamba, directeur des Transports terrestres à Pointe-Noire et au Kouilou. (Crédits photos Adiac)

tion de circulation de 18 heures à 6 heures du matin dans le périmètre de la commune de Pointe-Noire ; l'interdiction des arrêts et stationnements le long des voiries urbaines ; les itinéraires de circulation prévus dans le périmètre urbain ; la vitesse maximale de circulation fixée à 40 km/h ; le poids total autorisé en charge pour un ensemble routier

comprenant un tracteur, une semi-remorque, une ou plusieurs remorques fixé à 50 tonnes, etc. Jean Ingamba a également déploré les véhicules portant des immatriculations fantaisistes et non enregistrées par les services habilités, la conduite en état d'ivresse, l'excès de vitesse ou encore les dépassements dangereux à droite. «

Quelques chauffeurs continuent de fouler aux pieds les indications prescrites par le Code de la route à Pointe-Noire et au Kouilou. La République du Congo applique actuellement le code de conduite des pays de la zone Cemac. Ainsi, pour une meilleure image du pays dans la sous-région, les chauffeurs du Congo en général, et de Pointe-Noire et du Kouilou en particulier, doivent être exemplaires sur la voie publique », a-t-il dit. Le non-respect des règles de conduite de la part des conducteurs de grumiers et autres chauffeurs de transport en commun a déjà causé de nombreux accidents de la route au Kouilou et à Pointe-Noire. Aussi Jean Ingamba a-t-il mis en garde tous ceux qui ne respecteraient pas les lois et règlements en vigueur en matière de la circulation routière.

Les sanctions éventuelles

Le directeur interdépartemental du transport terrestre rappelle avec insistance la délibération n°009-2004 du 8 mars 2004 portant réglementation de la circulation des

grumiers dans la ville de Pointe-Noire et l'arrêté n° 352/CPN-SG-DARH sur le même sujet. « Ces textes sont clairs et les propriétaires de ces sociétés ne devraient pas les méconnaître, car tout contrevenant aux dispositions de ces textes s'expose au paiement d'une amende de 25 000 FCFA par tonne excédentaire pour une surcharge inférieure à 5 tonnes ; 50 000 FCFA par tonne excédentaire pour une surcharge de 5 à 10 tonnes ; 75 000 FCFA par tonne excédentaire pour une surcharge au-delà de 10 tonnes ; et 150 000 FCFA pour un véhicule dépassant la longueur, la largeur et la hauteur maximales », a-t-il indiqué. En cas de destruction du domaine public (route et/ou ses équipements), l'amende va de 100 000 FCFA à 300 000 FCFA et entraîne une réparation des dommages occasionnés aux frais du propriétaire du véhicule. Les amendes sont exigibles immédiatement et payables à la recette municipale de Pointe-Noire ; elles donnent lieu à la délivrance d'une déclaration.

Séverin Ibara

THÉÂTRE

Les lycéens ponténégrins et français sur une même scène

« Le Destin glorieux du maréchal Nnikon Nniku, prince qu'on sort » de Tchicaya U'tamsi a été jouée du 21 au 23 novembre à Pointe-Noire devant un public venu nombreux.

Cette pièce de théâtre a réuni sur une même scène près de dix neuf acteurs du lycée Victor Augagneur de Pointe-Noire, du Lycée français Charlemagne de Pointe-Noire et du Lycée Joachim du Bellay d'Angers de France.

Dans une mise en scène du Français Jack Percher, « le Destin glorieux du maréchal Nnikon Nniku, prince qu'on sort » de Tchicaya U'tamsi a été présenté au lycée Charlemagne, à l'Espace Culturel Yaro, au lycée Victor Augagneur et au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard, avec à chaque représentation un nombreux public composé non seulement des scolaires mais aussi de tous les amoureux de l'art de Molière.

Ce spectacle est une comédie dramatique, dans laquelle l'auteur peint avec une affable ironie les abus du pouvoir d'un potentat et de sa cour des militaires et des politiciens arrivistes tout aussi cruels que leur maître. À travers la farce du metteur en scène, Jack Percher, sont mis à nus les vices d'un régime oppresseur qui se singularise par la violence, le sang, la trahison et la cruauté. Un caporal est promu maréchal, à la faveur d'un coup d'État et qui sera renversé à son tour par un autre caporal. Tel est le triste destin subi par un peuple livré à une parodie de révolution, que le metteur en scène peint en plusieurs tableaux aussi illustratifs que pathétiques.



Les comédiens en scène au Lycée Victor Augagneur

Jouée par des lycéens, cette pièce de théâtre est l'illustration satirique des mœurs des politiques et hommes d'État africains. Dans un humour glacial, le metteur en scène peint les douleurs de la société humaine où le rire à la fois cynique et burlesque semble être le seul refuge du désespoir.

Dans le cadre de sa politique de coopération, le lycée français Charlemagne de Pointe-Noire participe

depuis quelques années à un projet de théâtre en collaboration avec le lycée congolais Victor-Augagneur de Pointe-Noire. Le metteur en scène français Jack Percher réalise chaque année à Toussaint, la prouesse de monter un spectacle réunissant des élèves du lycée Charlemagne et du lycée Victor Augagneur. En 2008, Jack Percher a mis en scène Candide de Voltaire et en 2009, la Cité des oiseaux de Bernard

Chartreux d'après Aristophane. En novembre 2010, Jack Percher a choisi de mettre en scène Le songe d'une nuit d'été de Shakespeare. À cette occasion, il était accompagné par des élèves du lycée Joachim Du Bellay d'Angers. Le spectacle a donc réuni des élèves issus de trois établissements différents : le lycée français Charlemagne, le lycée congolais Victor-Augagneur et le lycée Joachim-du-Bellay d'Angers de

France. Avant de se produire à Pointe-Noire, les comédiens français et congolais ont joué dans la salle capitulaire du lycée d'Angers en France du 4 au 9 novembre 2013. Le lycée Victor-Augagneur et le lycée Joachim-du-Bellay ont signé un protocole de jumelage en 2004. Un partenariat qui met en place les ateliers de théâtre et plusieurs autres projets.

Hervé Brice Mampouya

JEUX AFRICAINS DE 2015

L'Union africaine confirme le Congo comme organisateur

Les deux parties ont posé un acte important à travers lequel les propriétaires des Jeux africains confirment Brazzaville dans ses droits d'organiser en 2015, les Jeux du cinquantenaire.

Berceau des Jeux africains en 1965, Brazzaville abritera en 2015 les onzièmes Jeux panafricains coïncidant avec le cinquantenaire de ceux-ci. Attribués pour la première fois au Congo le 3 septembre 2011 à Maputo par le Conseil supérieur du sport en Afrique (CSSA), l'Union africaine devenue propriétaire des Jeux après la dissolution du CSSA, a confirmé le choix de Brazzaville dans le protocole d'accord signé le 23 novembre entre Mustapha Sidiki Kaloko, commissaire chargé des affaires sociales de l'Union africaine, et Léon Alfred Opimbat, ministre congolais des Sports et de l'Éducation physique. La cérémonie s'est déroulée à Brazzaville au cours de la réunion conjointe, Union africaine, Association des comités nationaux olympiques d'Afrique, l'Union des confédérations sportives africaines et le Coja Congo. Le pays hôte de la compétition a également reçu les symboles de l'UA, comme une marque de confiance et de reconnaissance.

En signant ce document, le Congo s'est engagé à faire respecter le timing de la préparation infrastructurelle afin de donner à la jeunesse africaine des infrastructures dignes de ce nom. « *Je vous assure que le Congo fera son devoir pour être dans le temps et les délais* », a souligné Firmin Ayessa, ministre d'État, directeur de cabinet du président de la République. « *Nous donnons la possibilité à l'Union africaine de faire que toute l'Afrique se retrouve au Congo et en contre-partie nous avons pris l'engagement de créer toutes les facilités nécessaires liées à la préparation des Jeux africains notamment les infrastructures. Tout le travail reste à faire* », a ajouté Léon Alfred Opimbat.



La photo de famille après la signature de l'accord

Les délégués évaluent à 32% l'exécution de la préparation infrastructurelle

Lors du rapport de la visite d'inspection des infrastructures, les délégués de la mission conjointe ont évalué à 32% le niveau de construction des travaux, saluant ainsi les efforts remarquables et l'engagement du gouvernement congolais en faveur de la mise en œuvre des infrastructures des jeux « *entourées d'un environnement africain fantastique* ».

« *L'équipe d'inspection ainsi que les confédérations ont exprimé leur satisfaction par rapport aux progrès réalisés dans le cadre des préparatifs des Jeux africains 2015. Un consensus général s'est dégagé du fait que de gros efforts doivent être déployés par l'UCSA, la Commission de l'Union africaine, les Confédérations sportives internationales et le pays*

hôte pour permettre aux Jeux africains d'être qualificatifs aux Jeux olympiques de Rio en 2016 », ont-ils souligné dans leur rapport. La date de livraison des infrastructures est prévue en mars 2015. L'équipe d'inspection, par ailleurs, souhaite que les confédérations sportives participantes apportent leur expertise pour que les infrastructures en construction soient conformes aux standards internationaux, avant de noter avec regret l'absence de certaines d'entre elles. « *Leur absence, a signifié la mission conjointe, peut porter préjudice à la préparation des Jeux africains.* »

Selon cette mission les Confédérations présentes ne pouvaient pas déterminer si les installations respectent leurs normes étant donné qu'elles sont en cours de construc-

tion, recommandant aux confédérations d'entreprendre des visites d'inspection spécifiques pour les disciplines concernées lors de la prochaine réunion conjointe.

Les Confédérations appelées à travailler avec le Coja pour la création des conditions techniques

Outre les infrastructures, le Congo entend continuer le travail de la préparation administrative en associant à la Coordination du Coja, un comité exécutif des Jeux africains et des commissions spécialisées. Le but est d'assurer la réussite de l'événement. Il a proposé la date du 18 au 31 juillet 2015 pour le déroulement de la compétition et a également présenté la liste d'une vingtaine de disciplines olympiques, deux paralympiques et deux autres de démonstrations qui

devraient figurer dans le programme. La date et le programme qui ont été soumis au débat, n'ont pas été adoptés. Ils pourraient l'être au cours de la prochaine mission d'autant plus que certaines fédérations, notamment celle du canoë kayak, ont manifesté la volonté de voir leur discipline y figurer, le Congo ayant beaucoup de cours d'eau. Les délégués souhaitent que les Confédérations travaillent en harmonie avec le Coja pour la création des conditions techniques. Le programme de la compétition a également été adopté. En vue d'aider le Congo à remporter le maximum de médailles au cours de ces jeux, le comité olympique algérien s'est engagé à offrir à titre bénévole un stage de formation aux athlètes du pays hôte.

James Golden Eloué

COUPE DU MONDE 2014

Les Blacks stars : faire mieux qu'en 2010

Au Brésil, le Ghana qui reste l'une des valeurs sûres du continent, tentera de retrouver son esprit gagnant qui lui avait échappé lors de son dernier match de la Coupe du monde contre l'Uruguay.

Les Blacks stars qui n'en revenaient pas après l'élimination causée par la main de Luis Suarez, espèrent cette fois-ci franchir le dernier carré et rentrer dans la légende en étant le premier pays africain à réaliser un tel exploit. Après une Coupe d'Afrique 2013 décevante, le Ghana a travaillé d'arrache-pied pour retrouver son efficacité. Les Blacks stars se sont qualifiés pour la troisième fois consécutive et la troisième fois à une phase finale de la Coupe du monde, intégrant ainsi la liste des équipes les plus régulières des dernières Coupes du monde. Les

Blacks stars ont donc mûri. Ce qui peut leur donner des ailes face au défi qui se présente à eux : amener le continent africain à une demi-finale de la Coupe du monde. Ce qui n'est jamais arrivé en 19 éditions. Le Ghana s'est mis en confiance lors des barrages qualificatifs pour le Mondial du Brésil. Il n'a fait qu'une bouchée de l'Égypte, l'autre géant d'Afrique qu'il l'a atomisé à l'aller 6-1 à Kumasi, avant de s'incliner au retour sur un score de 1-2. Cette qualification marque le retour du Ghana au tout premier plan après avoir survolé la phase de poules.

Le Ghana termine premier de son groupe avec 15 points. Il écrase sur ses propres installations le Lesotho 7-0 avant de s'incliner face à la Zambie 0-1 et de battre le Soudan 4-0. Les Blacks

stars tiennent en échec le Soudan un but partout au début de la deuxième phase de poules. Ce qui les a motivés pour aligner deux victoires d'affilée, l'une à l'extérieur 2-0 devant le Lesotho et l'autre à domicile 2-1 devant la Zambie.

Le parcours du Ghana au mondial

Les Blacks stars verront le Brésil en 2014 avec l'ambition d'atteindre les demi-finales. Le Ghana a des armes pour y arriver. En rappel, en deux phases finales disputées, les Blacks stars n'ont jamais été éliminés au premier tour. Ils découvrent la compétition en 2006 en Allemagne et alignent deux victoires lors de leurs deux premières apparitions. Le Ghana s'impose face à la République tchèque 2-0 puis

devant les États-Unis 2-1. Un bilan largement suffisant pour atteindre les huitièmes-de-finale.

Il s'incline 0-2 face à l'Italie future championne du monde lors de son dernier match de poules avant d'échouer 0-3 face au Brésil en huitièmes. Les Blacks stars quittent la compétition avec le sentiment d'avoir beaucoup appris. Pour preuve quatre ans plus tard, ils reviennent avec un esprit conquérant. Le Ghana bat la Serbie 1-0 sur un penalty transformé par Gyan Asamoah. Il lutte à armes égales avec l'Australie lors de son deuxième match de poules 1-1 avant de s'incliner 0-1 face à l'Allemagne. Lors des huitièmes-de-finale, le Ghana s'impose devant les États-Unis 2-1 pour égaler la performance du Cameroun en 1990 et le Sé-

négal en 2002. Les Blacks stars qui affrontaient l'Uruguay en quarts-de-finale, ne rééditent plus l'exploit. Ils concèdent un nul d'un but partout avant d'échouer lors de la séance des tirs au but 2-4. Le fait le plus marquant de la rencontre est le penalty manqué par Gyan à la 120e minute, consécutif à une main après la ligne de but par Luis Suarez. Le but était logique selon l'appréciation des spécialistes. Au Brésil, l'élimination, les Ghanéens savent ce que l'Afrique attend d'eux : faire mieux qu'en 2010. Car l'élimination à la phase de poules serait une contre-performance. Le Ghana possède les atouts pour aller le plus loin possible car le ballon est rond pour tout le monde.

J.G.E.